

**Notre Evêque nous parle** ..... 103  
 Agenda de Mgr Léonard.

**COMMUNICATIONS OFFICIELLES** ..... 109

Nominations - Église Protestante Unie de Belgique -  
 Diacres en vue du sacerdoce - Fabriques (comptes 2004 et  
 calendrier 2005) - Confirmations - Besoins du diocèse -  
 Organisation du diaconat - Conseil presbytéral - En  
 mémoire de ...

**COMMUNICATIONS DIVERSES** ..... 120

- L'orgue du cœur - Appelés à célébrer (mystère pascal)
- Nouvelles missionnaires - Nouvelles du Séminaire
- **Réflexions sur le carême** - Mystère pascal
- Carte d'identité du jeune - Marche des rameaux
- Famille à Erpent - La Parole à l'école de Fribourg
- **Au service de** : Vie montante - Visiteurs des malades -  
 Pastorale des handicapés - Lourdes 2005 - Hospitalité  
 Beauraing (anniversaire et triduum 2005) - Pastorale en  
 prison.

**AU CALENDRIER** ..... 139

**19 mars** - Fête de saint Joseph  
 « Si Marie est la Mère de l'Église  
 Joseph en est le Protecteur ».

Sur les ondes en mars

Maison des Médias

Sanctuaires N.-D. à Beauraing : mars - avril

Activité en mars et en avril.

La Pairelle-Wépion d'avril en juillet.

**DOCUMENTATION** ..... 145

Livres - Revues - BD chrétienne - A l'écoute des  
 jeunes Eglises - Rappel des dates.

## Notre Évêque nous parle.

Chaque année, le Carême offre au Saint-Père l'occasion de proposer à l'attention des fidèles une réflexion sur un thème d'actualité. Cette année, Jean-Paul II a retenu le thème des personnes âgées, thème d'autant plus marquant que, dans nos sociétés, grâce au prolongement de la vie et à la faveur d'une démographie en recul, l'importance proportionnelle de cette tranche d'âge devient prépondérante. Ce Message de Carême est aussi particulièrement émouvant, du fait que le Pape est lui-même une personne malade et affaiblie par l'âge.

Dans ce contexte, le Pape revient, sans utiliser le mot, sur la problématique de l'euthanasie. Il écrit, en effet, au paragraphe deuxième : *La vie de l'homme est un don précieux à aimer et défendre en chacune de ses phases. Le commandement « Tu ne tueras pas ! » demande de la respecter et de la promouvoir toujours, depuis son commencement jusqu'à sa fin naturelle. C'est un commandement qui vaut également en présence de maladies et lorsque l'affaiblissement des forces réduit l'être humain dans ses capacités d'autonomie.* Si j'ai été invité à présenter ce texte devant la presse à Rome, c'est parce que la loi belge dépénalisant partiellement l'euthanasie illustre l'actualité de cette question. On voulait que le message du Pape soit présenté par un évêque issu d'un pays ayant, après les Pays-Bas, vécu ce grand tournant moral et culturel.

Pour rappel, on entend par « euthanasie » une action positive (plus rarement une omission) qui, par soi et dans l'intention, donne la mort afin de mettre fin aux souffrances d'un malade incurable. Il ne faut donc pas la confondre avec l'usage, parfaitement licite, d'analgésiques proportionnés, destinés à supprimer ou à alléger la douleur, même s'il en résulte un abrègement de la vie. À noter encore que la loi belge, promulguée en mai 2002, est plus large que la loi néerlandaise, promulguée en avril 2001, puisqu'elle vise également les personnes incurables qui ne sont pas proches de la mort.

Il est intéressant de noter que, dans les pays où l'on a dépénalisé l'euthanasie, on a procédé comme dans le cas de l'avortement. Le problème a été posé à partir de cas exceptionnels particulièrement émouvants. Dans

un cas comme dans l'autre, on a soutenu que, puisque la pratique existe déjà, il vaut mieux légiférer sur les conditions de son exercice. On a également argumenté en faisant valoir que, pour éviter les abus liés à l'euthanasie clandestine, il serait préférable de la contrôler en lui donnant un cadre légal.

Sur la base de ces raisonnements, on est finalement passé au vote de la loi qui dépénalise l'euthanasie à des conditions, en principe, très sévères. Ainsi, la loi belge exige, notamment, que le patient se trouve dans une situation médicale sans issue, qu'il se plaigne d'une souffrance physique ou psychique constante, insupportable et inapaisable, résultant d'une affection accidentelle ou pathologique grave et incurable. Le patient doit être majeur ou mineur émancipé, capable et conscient au moment de sa demande, et celle-ci doit être formulée de manière volontaire, réfléchie et répétée, à l'abri de toute pression extérieure. Pour s'en assurer, diverses procédures de vérification sont prévues, étalées dans le temps, afin de confirmer le jugement du médecin.

C'est avec ces limitations très strictes que le vote en faveur de la loi a été obtenu. Mais ensuite, deux ans seulement après le vote, on propose déjà d'élargir les conditions prévues par la loi en vigueur, en en étendant l'application au suicide assisté et aux mineurs capables de raisonner. On propose également d'étendre la portée de la « déclaration anticipée » (appelée parfois aussi « testament de vie »), par laquelle une personne demande à l'avance d'être euthanasiée le jour où, se trouvant dans une situation irréversible d'affection grave et incurable, elle aura perdu la conscience et ne pourra plus exprimer sa volonté. On propose maintenant que l'euthanasie puisse être pratiquée même si la personne est encore consciente, généralement parlant, mais n'est plus consciente de sa personnalité (on vise par là les cas de démence, de maladie d'Alzheimer, etc.). Une proposition de loi en ce sens a été déposée au Sénat en juillet 2004.

Cette évolution donne à penser qu'à l'avenir les restrictions aujourd'hui prévues par la loi seront assouplies ou ne seront plus respectées, et ce en toute impunité, ainsi que cela s'est produit pour l'avortement. Autre élément inquiétant : d'après les premières informations disponibles, un nombre appréciable de médecins préféreraient, comme aux Pays-Bas, pratiquer l'euthanasie sans accomplir toutes les formalités contraignantes actuellement prévues par la loi, sachant qu'elles finiront par tomber en désuétude.

Face à cette situation alarmante, je propose les trois réflexions suivantes :

1. L'idéologie de fond des lois ou des propositions de loi dépénalisant l'euthanasie est celle de la liberté de choix de l'individu. Il serait possible de la réfuter par des arguments d'ordre métaphysique, mais, comme les adeptes de l'euthanasie n'y sont pas sensibles, mieux vaut partir de leur approche anthropologique ou juridique selon laquelle la liberté de l'individu ne connaît, sur le plan social, d'autre limite que le respect de la liberté d'autrui. Or, actuellement (mais qu'en sera-t-il dans le futur ?), aucun médecin n'est obligé de pratiquer l'euthanasie et sa liberté individuelle est ainsi respectée. Il n'empêche que, par une telle loi, on impose, au nom de la liberté individuelle des patients, que toute la profession médicale comme telle change de sens sur un point essentiel, puisque la médecine devient par là, non plus seulement l'art de soigner et de guérir, mais aussi, en totale contradiction avec le serment d'Hippocrate, l'art de faire mourir. La liberté individuelle peut-elle exiger d'autrui une telle révolution culturelle et morale ? De plus, quand on se souvient que la confiance accordée par les malades au médecin se fonde à la fois sur son professionnalisme et sur son engagement radical au service de la vie, l'introduction de l'euthanasie comme pratique reconnue par la loi ne va-t-elle pas miner de l'intérieur ce rapport de confiance ? Le risque d'un tel dommage social peut-il être encouru pour rencontrer les désirs de la liberté individuelle de certains ? La question est si grave que, par deux fois, en 1987 et 1992, l'Association médicale mondiale s'est prononcée catégoriquement contre toute forme d'euthanasie. Le Conseil de l'Europe a réagi de même en juin 1999, dans l'article 9 de sa Recommandation 1419, en précisant que le désir de mort exprimé par un malade incurable ou mourant ne peut servir de justification légale pour l'exécution d'actes destinés à provoquer la mort.

2. Cette instrumentalisation de la profession médicale est d'autant plus inacceptable que, pour soulager la douleur, la médecine dispose de soins palliatifs efficaces qui, appliqués avec professionnalisme, contribuent à faire disparaître des requêtes de mort qui, généralement, expriment plus l'angoisse d'être abandonné à la solitude de la souffrance que la volonté proprement dite de mourir. La promulgation conjointe d'une loi qui dépénalise l'euthanasie et d'une autre qui prétend encourager les soins palliatifs, comme ce fut le cas en Belgique, est donc objectivement une hypocrisie, quelles que soient les intentions avancées, parce qu'elle contribue à démobiliser l'engagement résolu en faveur de la médecine palliative.

3. Compte tenu du vieillissement dramatique de la population dans les Pays européens, fruit d'une démographie catastrophique, il faut encore noter le danger grave et non illusoire qu'en contradiction avec le Code d'éthique médicale approuvé à Genève en 1948, la profession médicale subisse des pressions politiques en vue de devenir un instrument pour la réduction des dépenses de santé grâce à une politique thérapeutique fondée sur le concept de qualité de la vie. En certains pays déjà, il se suggère que, dans le contexte de la crise de l'État-providence et compte tenu de la diminution relative des ressources disponibles, la loi devrait encourager les médecins à exclure certaines catégories de personnes, à commencer par les personnes âgées, de certaines thérapies coûteuses, afin de réduire les dépenses de santé. Certains soutiennent même que, puisque la médecine est responsable du maintien en vie d'un nombre croissant de personnes handicapées ou de qualité de vie réduite, elle devrait en retour se charger d'alléger, par des mesures adéquates, comme la suspension de certains traitements, un poids devenu insoutenable pour la société. Il est clair que les lois dépenalisant l'euthanasie contribuent à accentuer cette pente glissante qui menace notre culture — ou notre inculture — et risque de fragiliser les personnes les plus faibles psychologiquement ou économiquement.

Ce qu'il est advenu du livre célèbre publié, en Allemagne, par Binding et Hoche, en 1920 et réédité en 1922, devrait nous faire réfléchir. Ce juriste et ce médecin renommés ont intitulé leur ouvrage : *La faculté de détruire les vies qui ne valent pas d'être vécues. Dans quelle mesure et sous quelle forme ?* Ils plaidaient, par étapes, pour la libéralisation du suicide, puis du suicide assisté, ensuite de l'euthanasie et enfin pour la destruction, même sans leur consentement, des personnes dont la vie est sans intérêt et qui pèsent inutilement sur l'État et la société (les personnes n'ayant jamais eu de personnalité mentale ou l'ayant perdue et n'ayant donc ni la volonté de vivre ni celle de mourir). Ce livre n'avait aucune accointance avec le nazisme naissant. Le premier auteur est mort en 1920. Et le second s'est suicidé en 1943, mais était farouchement opposé au nazisme, notamment en raison de l'antisémitisme de Hitler (sa femme était juive !). Mais l'idéologie nazie a récupéré ce livre pour justifier la mise à mort des débilés mentaux. On a froid dans le dos en constatant que, pas à pas, notre culture reprend les arguments développés par ce livre sinistre en voulant légitimer progressivement le suicide assisté, l'euthanasie (y compris des mineurs) et en proposant d'appliquer le « testament de vie » sur des personnes encore conscientes (mais plus de leur personnalité). Prenons garde que, contrairement à leurs intentions, nos lois d'aujourd'hui soient un jour

récupérées, non plus par l'idéologie nazie, heureusement défunte, mais par une idéologie économique qui voudra, en élargissant ces lois, restreindre les charges inutiles pesant sur l'État. Je note, en concluant ces réflexions, que, parmi les journalistes ayant participé avec bonheur à cette conférence de presse, il s'en est trouvé un pour résumer mon propos en disant que j'assimilais la loi votée en Belgique aux pratiques des nazis ... Alors que j'avais explicitement souligné que tout rapprochement compris en ce sens serait très malvenu ! D'où les remous inutiles et les démentis nécessaires et, heureusement, bien répercutés.

\*  
\* \*

En Belgique, le débat précédant le vote de la loi a probablement été insuffisant, si on le compare à ce qui s'est passé récemment en France, notamment. Certes, par deux fois, les évêques de Belgique se sont exprimés avec toute la clarté voulue. Et, lors des auditions au Sénat, des experts de toute orientation philosophique ont été entendus. Mais, dans le grand public, y compris parmi les chrétiens, le débat n'a sans doute pas été assez large ni intense. J'espère donc qu'en d'autres pays, grâce à un débat public plus pointu, on pourra éviter le vote de lois dépénalisant l'euthanasie. Il ne faudrait pas que l'exemple belge soit suivi ailleurs.

**Mgr A.-M. LÉONARD,**  
*Évêque de Namur.*

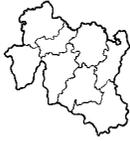
### Agenda de Mgr Léonard : mars 2005.

1. 20h.15 : messe de la Vie éternelle, à Vielsalm (pour les personnes ayant perdu un enfant avant la naissance).
2. 11h.00 : messe à Banneux pour l'anniversaire de la dernière apparition ;  
18h.00 : Conseil pastoral de la Province de Luxembourg, à Arlon.
4. Rencontre du Conseil épiscopal avec les doyens principaux.
5. Marche Namur-Malonne pour adolescents ;  
18h.00 : messe à Malonne (Saint-Berhuin).
6. 10h.00 : confirmations à Flawinne ;  
15h.00 : confirmations à Philippeville.

9. Réunion du Centre National des Vocations, à Louvain-la-Neuve ;  
15h.00 : réunion du P.O. de l'U.C.L., à Malines ;  
20h.00 : visite à la communauté néocatéchuménale de Ciney.
10. Conférence épiscopale nationale, à Malines.
11. 09h.00 : Conseil épiscopal.
12. Journée des familles, à Erpent.
13. Pèlerinage à Mellet (Hainaut) : messe à 10h.00
16. Conseil presbytéral, à Ciney ;  
19h45 : soirée de chant, d'enseignement et de prière, à la Cathédrale.
17. Réunion de la Commission interdiocésaine des Séminaires, à Louvain-la Neuve.
18. 09h.00 : Conseil épiscopal.
19. Marche des Rameaux à Louvain-la Neuve.
20. 09h.40 : procession des Rameaux à l'évêché ;  
10h.00 : messe pontificale des Rameaux, à la Cathédrale ;  
18h.30 : chemin de croix dans Namur (départ de la Cathédrale).
21. 11h.00 : conférence de presse à Bruxelles pour présenter le DVD du Centre National des Vocations sur le prêtre.
22. Conférence épiscopale francophone, à Namur.
23. Journée de rencontre avec les séminaristes du diocèse, au Séminaire ;  
18h.00 : messe chrismale, à la Cathédrale ;
24. 19h.30 : messe de la Cène du Seigneur, à la Cathédrale ;  
adoration au reposoir jusqu'à minuit.
25. 08h.00 : office des Ténèbres, à la Cathédrale.  
15h.00 : chemin de croix à la Cathédrale.  
19h.30 : office de la Passion du Seigneur, à la Cathédrale.
26. 08h.00 : office des Ténèbres, à la Cathédrale ;  
21h.00 : Veillée pascale à la Cathédrale.
27. 10h.00 : messe pontificale de la Résurrection, à la Cathédrale ;  
17h.00 : vêpres pontificales de Pâques, à la Cathédrale.
- 29 mars au 6 avril : pèlerinage en Terre Sainte avec les évêques ayant un Séminaire  
« Redemptoris Mater » dans leur diocèse.

### Intentions de prière en mars.

- Pour un développement attentif aux exclus et aux opprimés.
- Afin que se lèvent des saints pour annoncer l'Évangile.



# Communications officielles

## Nominations.

Le Père Jean SAMAIN, Opraem, est nommé prêtre auxiliaire au service du secteur de Notre-Dame de Foy et membre de l'équipe d'aumônerie du Centre Hospitalier de Dinant.

MM. les abbés J. CREMER, J. GLAUDE et R. GASQUARD et MM. les diacres M. PEIGNOIS et Y. LEJOINT sont solidairement responsables de la paroisse de Sorinne-la-Longue, dans le secteur pastoral d'Assesse, en remplacement de M. l'abbé Guy CONRARD, qui reste cependant curé de Gesves et administrateur à Haltinne et Haut-Bois.

Monsieur Christian RENSONNET reçoit une participation à la charge curiale des paroisses du secteur pastoral de Somme-Leuze. Le modérateur est M. l'abbé Henri MARÉCHAL.

Monsieur l'abbé Innocent ENWEH, prêtre du diocèse de Nsukka (Nigeria), est nommé administrateur à Jamoigne (+ chapelain à Prouvy) dans le secteur pastoral de Chiny, en remplacement de M. L'abbé Albert KENKFUNI OBLIPE, de retour au pays.

Madame Lucienne PIRE assistante paroissiale, exerce sa mission dans le doyenné de Ciney.

## **Un nouveau président pour l'Église Protestante Unie de Belgique.**

---

Le Synode de l'Église Protestante Unie de Belgique (EPUB) a depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 un nouveau président en la personne du pasteur Guy LIAGRE. Le nouveau président a été officiellement installé le dimanche 16 janvier à 15h00 au cours d'une célébration qui s'est déroulée en la Chapelle Royale située place du Musée à Bruxelles.

Élu pour un mandat de quatre ans renouvelable, Guy Liagre, né à Gand en 1957, a obtenu sa licence en théologie protestante à la Faculté Universitaire protestante de Bruxelles en 1983.

*Vers l'Avenir, 14-01-2005.*

Ont été ordonnés diacres en vue du sacerdoce pour notre diocèse :

- Jean-Urbain NGOMBE, ordonné par Mgr Warin, en l'église de Philippeville le samedi 22 janvier 2005.
- Alain GOFFINET, ordonné par Mgr Léonard, en l'église de Léglise, le dimanche 23 janvier 2005.
- Anastas SABWE, ordonné par Mgr Léonard, en l'église de Bomel, le samedi 29 janvier 2005.
- Xavier VAN CAUWENBERGH,, ordonné par Mgr Warin, en l'église de Rochefort, le dimanche 20 janvier 2005.

Félicitations à ces nouveaux diacres. Merci aux prêtres et aux communautés chrétiennes qui ont préparé et célébré ces belles ordinations.

abbé Joël Rochette, président du Séminaire

### **Fabriques d'églises / comptes 2004 / réserve pour dépréciation monétaire.**

---

Les fabriques d'églises peuvent provisionner à l'article 49 ou, éventuellement, à l'article 50 des dépenses ordinaires un montant égal à la dépréciation monétaire subie sur leurs placements mobiliers en 2004.

L'indice santé (base 1996), qui était égal à 112,32 en décembre 2003, est passé à 114,25 en décembre 2004, ce qui représente une différence de 1,71 %. Les fabriques peuvent donc provisionner un montant égal au montant de leurs placements multiplié par 0,0171.

Pour plus de détails sur cette procédure, voir les Communications de mars 2002, pp. 84-85.

### **Fabriques d'églises : rappel du calendrier 2005.**

---

**Mars 2005 (1<sup>o</sup> dimanche) :**

\* Réunion obligatoire du conseil de fabrique.

---

Le trésorier présente les comptes de 2004 ; vérification de l'inventaire.

**Avril 2005 (1<sup>o</sup> dimanche) :**

\* Réunion obligatoire du conseil de fabrique.

---

Le compte 2004 est arrêté définitivement et transmis à l'administration communale avant le 10 avril.

Election, pour six ans, de la grande moitié du conseil, par bulletins et au scrutin secret ; ont seuls droit de vote les conseillers non sortants et les membres de droit.

Election, pour un an, du président et du secrétaire du conseil.

Election, pour trois ans, d'un membre du bureau des marguilliers, en remplacement du membre sortant.

\* Réunion obligatoire du bureau des marguilliers

Election, pour un an, du président et du secrétaire du bureau (qui peuvent être les mêmes que les président et secrétaire du conseil, mais pas nécessairement) et du trésorier de fabrique.

A noter :

- 1) les membres sortants (conseil et bureau) peuvent être réélus.
- 2) les procès verbaux de ces réunions doivent être adressés, pour information, à l'administration communale, au gouverneur de la province et à l'évêque diocésain.

**Juillet 2005 (1<sup>o</sup> dimanche) :**

\* Réunion obligatoire du conseil de fabrique

Le budget de l'année 2006 est arrêté définitivement et doit être introduit auprès de l'administration communale avant le 15 août.

Au besoin, on peut voter une modification budgétaire pour 2005.

**Octobre 2005 (1<sup>o</sup> dimanche) :**

\* Réunion obligatoire du conseil de fabrique

Une dernière modification budgétaire peut encore être votée pour 2005.

Cette réunion, ainsi que celle de janvier 2006 (1<sup>o</sup> dimanche), peut être consacrée à la gestion du patrimoine : examen de l'état des bâtiments, des loyers et des fermages, du placement des capitaux et des travaux d'entretien.

**Remarques :**

Les réunions obligatoires du conseil de fabrique (premiers dimanches de janvier, mars, avril, juillet et octobre) peuvent évidemment comporter d'autres points que ceux mentionnés ci-dessus. Toute réunion extraordinaire du conseil de fabrique doit être préalablement autorisée par l'évêque ou le gouverneur de province.



La Bergerie B4

## Confirmations février-mars 2005.

|              |        |               |                |
|--------------|--------|---------------|----------------|
| 26-02-05     | 18h.30 | Malonne       | Abbé H. Ganty  |
| 05-03-05     | 18h.00 | Leuze         | Mgr P. Warin   |
| 06-03-05     | 10h.00 | Flawinne      | Mgr Léonard    |
|              | 15h.00 | Froidfontaine | Abbé G. Martin |
|              | 15h.00 | Habay-L-N     | Mgr P. Warin   |
|              | 15h.00 | Lamorteau     | Abbé G. Rollin |
|              | 15h.00 | Philippeville | Mgr Léonard    |
| 13-03-05     | 14h.30 | Hampteau      | Abbé G. Martin |
|              | 15h.00 | Forrières     | Abbé G. Rollin |
| 19 mars 2005 | 16h.00 | Ligny         | Abbé J. Jallet |

### Dimanche 27 mars - Pâques : collecte pour les besoins du diocèse.

Chaque année, le dimanche de Pâques, la collecte est traditionnellement faite dans les paroisses et chapellenies des provinces de Namur et Luxembourg pour aider l'administration diocésaine à faire face aux charges ordinaires de son secrétariat.

Tout le monde reconnaît la qualité et la compétence des services du secrétariat, tant, par exemple, au niveau des fabriques d'église et des a.s.b.l. décanales que pour la question des traitements et des demandes de pension. Pas moins de huit services différents sont à la disposition des prêtres et des paroisses pour les aider à résoudre leurs problèmes administratifs.

Le coût du personnel, les charges ordinaires et les frais de gestion représentent pour cette année un budget de **495.000 euros**. Pour mémoire, la collecte de Pâques 2004 a permis de récolter la somme de 31.065, 03 euros !!!

Déjà, nous remercions messieurs les curés, vicaires et chapelains de bien vouloir recommander la collecte de Pâques auprès de leurs paroissiens.

Abbé J. Lamsoul, économiste diocésain.



Diaconamur 2005/1

### Le conseil diaconal

Il est important de rappeler la composition actuelle du conseil diaconal de Namur :

- Responsable de la formation :  
abbé Jules Solot.
- Responsable des diacres :  
abbé Roger Kauffmann.
- Diacres élus :  
Herman Covens, Jacques Dessaucy  
et Marc Peignois.
- Diacres cooptés :  
Etienne Dethise, Jean-Marie Eppe  
et Emile Sac.

Essentiellement, les réunions mensuelles du conseil diaconal consistent en :

- L'évaluation des activités de la communauté diaconale qui se sont déroulées depuis la dernière réunion.
- L'évaluation du comportement des candidats au cours et sur rapport de leur diacre-tuteur.
- L'examen des nouvelles candidatures. Cela demande un travail préalable considérable.
- Echange de nouvelles diverses.

Cette réunion se poursuit habituellement à la trattoria sise en face du presbytère de Rochefort.

### Commission interdiocésaine du diaconat permanent

Cette commission est composée de représentants des diocèses de Liège, Namur, Tournai ainsi que des délégués du vicariat de Bruxelles et de celui du Brabant wallon.

Précisons d'entrée de jeu que, puisque chaque évêque est responsable du diaconat dans son diocèse, cette commission ne fait qu'émettre des recommandations visant à harmoniser les pratiques du diaconat permanent et à coordonner les initiatives (par exemple, la récente matinée à Louvain-la-Neuve).

L'évêque référendaire désigné par la Commission épiscopale francophone est Mgr Léonard.

Comme nous sommes au Royaume de Belgique, cette commission a une commission homologue néerlandophone.

Une des missions de la commission est de garder des contacts avec le Centre International du Diaconat.

### **Le Centre International du Diaconat**

Ce centre joue un peu au niveau international le rôle de la commission interdiocésaine.

Il organisera un colloque sur le thème « Le diaconat, rôle prophétique dans un monde globalisé » à Munich, du 22 au 25 septembre 2005.

## Conseil Presbytéral 2005 : Composition

**Membres de droit** : Mgr André-Mutien LEONARD (évêque), Mgr Pierre WARIN (évêque auxiliaire), Guy MARTIN (vicaire général), Joël ROCHETTE (président du séminaire), Joseph JALLET (délégué du chapitre cathédral).

**Membres élus** : *effectifs avec leur suppléant correspondant.*

### Effectifs

COLLARD Christophe  
FERARD André  
SOLOT Jules  
WARZEE Jules  
LALLEMAND Francis  
ROGER Pascal  
BASTIN Claude  
PIVETTA Jean-Claude  
GRAAS Patrick  
SAINTMARD Bernard  
DELAITE Remy  
PONCIN Roger  
JACQUES Jean-Maurice  
THIEBAUT Jean-François  
LEEMANS Guy  
WILMOTTE Jean-Marie  
OTJACQUES Marc  
DENIS Patrick  
BODY Octave  
RIFON Jacques  
DEPAIVE Jean-Luc  
GERARD Camille  
TILQUIN Thierry  
DUBOIS Louis  
FORTHOMME René

### Suppléants

FLORENCE Christian  
LEJEUNE Jean-Pol  
STREBER Fernand  
HUBERTY Philippe  
LEONARD Pol  
BERNARD Georges  
COLIGNON Marcel  
MOKE MODU Sylvain  
ROSSIGNON Albert  
JADOT Jean-Marie  
VAN VYNCKT Bernard  
HENROTTE Albert  
CLEMENT Daniel  
DEPIERREUX Jean-Marie  
MOLINE Patrice  
P. DENIS Jean-Marie  
COIBION Philippe  
HECTOR Philippe  
BRAU Jean-Claude  
HAQUIN André  
GILLET Pierre  
REDING José  
ROBBERECHTS Bruno  
GALAND Georges  
DETENNE Jacques

**Modérateur** : Joseph PIRSON

**Secrétaire** : Bruno ROBBERECHTS

**Bureau** : Mgr Pierre WARIN, Christophe COLLARD, Patrick GRAAS, Joseph PIRSON, Bruno ROBBERECHTS, Pascal ROGER, Bernard SAINTMARD.

## Conseil presbytéral de Namur

### Bref compte-rendu de la réunion du mercredi 12 janvier 2005 à Ciney.

*Présents : Mgr A.M. Léonard, Mgr P. Warin, G. Martin, J. Rochette, J. Jallet, J.L. Depaive, dom B. Lorent, G. Leemans, P. Graas, B. Saintmard, L. Dubois, J. Rifon, T. Tilquin, P. Roger, C. Collard, C. Bastin, J.C. Pivetta, J. Solot, P. Denis, M. Otjacques, P. Léonard (suppléant de F. Lallemand), C. Florence, R. Delaite, R. Poncin, R. Forthomme.*

*Excusés : A. Ferard, C. Gérard, O. Body.*

Après la prière du matin et un mot de bienvenue adressé par Mgr Léonard, le Conseil nouvellement constitué se met au travail. Le premier point à l'ordre du jour est un rappel canonique et ecclésial du rôle du Conseil Presbytéral. Mgr Léonard parcourt les statuts du C. Pr : il relit son introduction et les articles 1-7 et 18-22. Une discussion s'amorce, initiée par Mgr Warin, sur la collaboration nécessaire entre le C. Pr. et l'évêque, et sur la composition du Bureau. Si dans d'autres diocèses, l'évêque fait automatiquement partie du Bureau, on souligne aussi l'intérêt du rôle de vis-à-vis que le Bureau joue par rapport à l'évêque ; il faut concilier l'implication directe de l'évêque dans le travail du C. Pr. et une juste distance dans la communion. A Namur, le vicaire général représentera l'évêque dans le Bureau.

Le deuxième point de travail est concret : il s'agit de trouver un modérateur et un secrétaire au C. Pr. Sur proposition de Mgr Léonard et avec l'assentiment de toute l'assemblée, sont élus les abbés Joseph Pirson (modérateur) et Bruno Robberechts (secrétaire). Contactés immédiatement, les deux intéressés acceptent cette mission.

En un troisième temps, Mgr Léonard présente les thématiques qu'il souhaite voir traitées dans les quatre années à venir par le C. Pr. Il propose deux sujets :

- a) La pastorale de la jeunesse : reconnaissant le bon travail de *Coup de Pouce*, comment lui permettre d'avoir du répondant chez les prêtres, qui sont pourtant demandeurs ? C'est le problème du rapport demande(s) - offre(s) - réponse(s).
- b) La pastorale et la catéchèse des sacrements (et au-delà) : sacrements de l'initiation, mariage, funérailles....

*Ce dernier thème semble opportun pour 4 raisons :*

- *La création récente de la commission diocésaine pour le catéchuménat des adultes, qui aura des répercussions heureuses sur la catéchèse des enfants et sur les communautés chrétiennes.*
- *Nous sommes dans l'année « appelés à célébrer » (notamment l'eucharistie et les autres sacrements).*
- *Mgr Léonard a fait des propositions concrètes dans son dernier livre, à la suite des recherches nouvelles en catéchèse, dans la ligne du travail des évêques français et en collaboration avec l'assemblée des doyens ; ce petit livre, centré sur le quotidien des prêtres et des catéchistes, peut servir d'instrument de réflexion. Mgr proposera d'ailleurs de travailler ces questions dans les trois conseils du diocèse.*
- *Les confrères souhaitent, en ce domaine, des changements (ainsi qu'être éclairés)... même s'ils ont beaucoup d'états d'âme ou de doutes sur la manière de faire.*

Un échange suit cette présentation de Mgr Léonard ; il se concrétise dans un travail en carrefours.

N.B. : selon le désir de la majorité, on décide aussi que, à l'avenir, les groupes de carrefours ne

seront plus régionaux, mais bien choisis indistinctement pour un meilleur contact entre tous les prêtres du C. Pr.

Après une mise en commun intéressante et un repas bienfaisant, le travail de l'après-midi est plus administratif : il faut élire le Bureau du C. Pr. Les électeurs doivent voter pour 4 noms de membres effectifs. On décide d'abandonner la répartition strictement territoriale en 4 régions, inadéquate, mais on recommande aux électeurs de choisir deux prêtres du Luxembourg et deux prêtres de Namur. Le vote se fait par bulletins secrets, à la majorité simple.

Sont élus membres du Bureau, en plus du vicaire général, du modérateur et du secrétaire : les abbés Bernard Saintmard, Christophe Collard, Pascal Roger et Patrick Graas.

A la tribune libre qui clôture la journée, Mgr Léonard évoque l'année « appelés à célébrer » dans le diocèse, avec trois projets : la constitution de la commission diocésaine du catéchuménat des adultes (ses options seront proposées prochainement); une journée de formation liturgique « liturgie et corps » organisée par la commission diocésaine de liturgie et le père G. Bovens, en 4 endroits du diocèse (Marche, Arlon, Leffe, Namur) ; un itinéraire de carême pour les communautés. On ajoutera encore une exposition sur l'eucharistie en 9 tableaux. On évoque également les difficultés actuelles sur le statut des assistants paroissiaux : les nominations sont bloquées par la ministre ; mais on ne désespère pas pour l'avenir.

La prochaine réunion du C.Pr. aura lieu le 16 mars 2005.

*secrétaire d'un jour : J. Rochette.*

### Nous recommandons à vos prières.

Monsieur l'abbé **Joseph CORNET**, missionnaire OMI en Afrique. Ancien curé de Fraire, Bambois (Fosses), Chanxhe, Sprimont et Ferrières. Né à Thibessart (Mellier) le 14 janvier 1920, rentré à la Maison du Père le 25 janvier 2005.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de Ferrières le samedi 29 janvier 2005.



Monsieur l'abbé **Alfred DE BAETS**, décédé à Namur le 4 février 2005.

Né à Gand le 28 juin 1930, il fut ordonné prêtre à Malines le 26 décembre 1955.

Après avoir rendu des services dans le diocèse de Malines-Bruxelles, il était devenu en 2002 aumônier du Home Saint-Joseph (Petites Sœurs des Pauvres à Namur).



Monsieur l'abbé **Marcel BOSARD**, chanoine honoraire, est décédé à la Clinique Ste-Elisabeth à Namur, le 24 janvier 2005.

Né à Bastogne, le 15 mars 1912, il fut ordonné prêtre à Namur le 30 juillet 1939.

Il a été professeur à l'Institut St-Louis à Namur jusqu'en septembre 1977. En mars 1981, il est devenu aumônier du Home St-Joseph à Namur (Petites Sœurs des Pauvres) où il résida jusqu'à sa mort. En 1985, il a été nommé chanoine titulaire.

Heureux, un serviteur comme le Chanoine Marcel Bosard « que son maître à son arrivée trouve en train de veiller ». Car nous pouvons affirmer que notre confrère qui, vers 20 ans, a décidé de devenir prêtre, a toujours été fidèle aux rendez-vous du Seigneur pendant toute sa vie. Jusqu'à sa pension, il s'est consacré à la jeunesse dans l'enseignement à l'Institut Saint-Louis : ceci explique peut-être qu'il soit resté si jeune, même physiquement malgré qu'il ait été prisonnier en Allemagne.

Evidemment, c'était aussi un Ardennais, fort attaché à sa chère ville de Bastogne : on dit des Ardennais qu'ils sont « forts, fiers et francs ». C'est qu'il avait son franc-parler, Marcel, et n'avait pas sa langue en poche : c'était un homme de devoir, énergique, volontaire et dynamique jusque dans ses derniers jours ! Dieu sait tous les services qu'il a rendus aux jeunes et aux résidents de cette maison dont il fut l'aumônier depuis 1981 jusqu'il y a quelques années : les Petites Sœurs des Pauvres peuvent en témoigner.

Mais tous savent également son amour du chant, et entre autres du chant grégorien (c'est pourquoi tantôt nous chanterons pour lui *In paradisum*), et son amour pour une liturgie célébrée avec un grand respect. Animateur de chorale à Saint-Louis et aussi lors de ses nombreux pèlerinages à Lourdes, je crois bien qu'il fut vraiment très heureux d'être nommé chanoine titulaire : il a rempli avec zèle au Chapitre la fonction de chantre et je l'y ai connu pendant une dizaine d'années.

Je me souviens que c'était un confrère joyeux, qui nous faisait parfois beaucoup rire, avec son humour typiquement wallon. Simplement, il a appliqué le conseil qu'on vient de lire de saint Paul aux Philippiens : « Soyez toujours joyeux dans le Seigneur. Ne soyez inquiets de rien » ; il répandra au paradis, comme l'a écrit Mgr l'évêque, une bonne humeur communicative ! On peut dire aussi que, malgré ses défauts très humains, « la paix de Dieu a gardé son cœur et son intelligence dans le Christ Jésus ». Et il est allé rejoindre son très cher ami, l'abbé Albert Lemineur.

Personnellement, il me fait penser à saint Martin qui, à 90 ans, disait au Seigneur : « Si je puis encore être utile à ton peuple, *non recuso laborem*, je ne refuse pas de travailler ». Mais le Seigneur a sans doute jugé qu'il avait bien le droit de se reposer de ses œuvres, car, comme dit l'Écriture, « ses œuvres le suivent ».

*Extraits de l'homélie de M. Dangoisse, doyen du Chapitre cathédral.*

Monsieur l'Abbé **Maximilien Joseph BŒUR**, décédé à Carlsbourg (Paliseul) le 31 janvier 2005.

Né à Vaux-sur-Sûre le 1er mars 1913, il fut ordonné prêtre à Namur le 26 juillet 1936. D'abord professeur à l'Institut Saint-Michel à Neufchâteau de 1936 à 1952, il devint ensuite inspecteur diocésain de l'enseignement primaire pour la province de Luxembourg, puis en 1977, inspecteur principal.

Simultanément, il fut aussi chapelain à Recogne (Libramont), puis curé de Montplainchamps (Neufchâteau) de 1942 à 1952 et enfin curé de Erneuville (Tenneville) jusqu'en 1977. Il s'était retiré en 1978.



Elle est frappante la proximité du décès de l'abbé Bœur et du décès de Mademoiselle Juliette, à une semaine d'intervalle. Elle fut pendant plus de quarante ans son assistante. Ne pourrait-on pas les comparer à Siméon et Anne, tous deux centrés sur le Temple, transposons en disant au service de l'Eglise, chacun à sa place mais dans un même idéal de générosité.

Comment pouvons-nous assister nos prêtres ? D'abord en les estimant et cela dans la foi et la charité. Si on a de l'estime, alors on est prêt à aider, à encourager, à collaborer.

Parce que le prêtre est un homme et que nous sommes tous des humains, il faut dans la grande famille des Baptisés, Prêtres et Laïcs, un esprit de famille qui exclut les exigences excessives, les critiques trop souvent mesquines qui détruisent au lieu de construire. Dans une famille, il n'est pas toujours facile de se comprendre, de s'aimer. Il faut de la patience, de l'indulgence, du dialogue pour rejeter toujours ce qui peut diviser au lieu de favoriser l'unité voulue par le Christ. C'est Lui LA lumière que viennent de rejoindre deux vies, laissant vide une maison de prière, de célébration, d'apostolat.

*Extraits de l'homélie par G. ROLLIN.*

Il faut aussi souligner le rôle de l'abbé Bœur en tant qu'agent de renseignements et d'action pendant la guerre (service RUSRA) qui lui a valu la reconnaissance de l'armée américaine en le nommant au grade d'officier.

Il a été une figure marquante du clergé, bien de chez nous, dont les titres d'officier de l'Ordre de Léopold et de la Couronne, ainsi que de chevalier de la croix de guerre permettront d'honorer la mémoire.

*(L'Avenir du Luxembourg)*



Monsieur l'abbé **René LÉONARD**, décédé à Mont-Godinne le 13 février 2005.

Né à Oignies le 19 mars 1919, il fut ordonné prêtre à Florefe le 18 mai 1944.

D'abord chapelain à Géronsart (Couvin) de 1945 à 1950, il fut ensuite curé à Romerée de 1950 à 1962, puis à Yves-Gomezée de 1962 à 1973, date à laquelle il devint curé-doyen de Couvin, fonction qu'il occupa jusqu'en 1995. Il s'était alors retiré mais rendait encore des services dans les paroisses de Romerée, Doische et Gimnée.

En 1944, René Léonard mettait sur l'image souvenir de son ordination sacerdotale ces mots du Psaume 88 ; « *Je chanterai éternellement les bontés de Dieu* ». Quand il vivait parmi nous, il raffolait d'animer des chorales. Au Paradis, il pourra s'en donner tant et plus.

Notre ami a vécu de grandes pauvretés de santé ! Dans la nuit des désarrois, Jésus, proche, compréhensif, humain, solidaire des souffrants, a tout de même été une lumière. Et il y a eu le précieux soutien de personnes amies.

Près de Notre-Dame (au Jardin de l'Aubépine, à Beauraing, le Cœur d'or de Marie a reçu souvent ses confidences) et plus profondément, près du Christ de l'Eucharistie, il trouvait ou retrouvait des énergies nouvelles pour sa vie de pasteur. Car il avait faim d'être pasteur, même quand il luttait pour la restauration de l'église de Couvin qui avait été la malheureuse victime d'un incendie, même quand il se faisait bâtisseur d'écoles ou qu'il accomplissait ses besognes administratives. Homme plutôt timide et réservé, porté facilement à se tracasser, assez désarçonné par certaines évolutions dans la société actuelle et même dans l'Église, il a osé, par esprit pastoral, assumer de lourdes responsabilités.

René Léonard était un ami de la paix. Il s'épanouissait dans une ambiance fraternelle. Il souhaitait les réconciliations en même temps qu'il prônait la justice sociale : durant les vingt-deux années de son pastorat à Couvin, il a fallu faire face à une multitude de grandes difficultés économiques et sociales.

Cherchons la justice et la bonté. Construisons des chaînes d'amitié. En union avec Celui qui est venu non pour être servi mais pour servir. Voilà un message du cher défunt.

*Extraits de l'hommage par Jean Meunier.*



## Communications diverses

### *Organiste*

titulaire  
occasionnel(le)  
candidat(e)

débutant(e)  
en formation  
expérimenté, en recherche  
pianiste  
claviériste

de première, deuxième ou troisième jeunesse.

## *l'orgue de cœur*

*vous invite à partager ses premières pulsations*

**Quand ?** le samedi **21 mai 2005**, de 9 à 17 heures

**Où ?** à l'**Abbaye de Leffe** (Dinant)

**Quoi ?**

- une formation spécifique à l'**accompagnement** des chants et à la fonction d'organiste liturgique
- une meilleure compréhension de la **liturgie**, pour y inscrire la musique avec justesse et favoriser la participation de l'assemblée.

**Comment ?** Demandez la **fiche d'inscription**, à renvoyer pour le 12 avril.

### **!! Très important !!**

Si vous n'êtes pas libre le 21 mai, et si vous êtes cependant intéressé(e) par une telle formation, renvoyez-nous quand même vos coordonnées et vos souhaits, pour que nous puissions vous contacter lors d'activités ultérieures.

Renseignements et inscription : Micheline SANABRIA, allée du Moulin-à-Vent, 15, 5000 Namur. Tél. : 081 22 73 87.

## Appelés à célébrer

*Nous célébrons ta résurrection.*

Le mystère pascal.

---



Au cœur de la prière eucharistique, après le récit de l'institution, toute l'assemblée anticipe l'**anamnèse** dans une acclamation qui évoque la mort, la résurrection et le retour dans la gloire du Christ. En quelques mots est exprimé l'essentiel de la foi : celui qui est mort en croix, Dieu l'a ressuscité.

En contemplant, dans la liturgie, le mystère du Christ, l'Eglise célèbre notre rédemption et surtout le mystère pascal, « car chaque fois qu'est célébré ce sacrifice en mémorial, c'est l'œuvre de notre Rédemption qui s'accomplit » (*Missel romain*, Jeudi saint, messe du soir, prière sur les offrandes). Le **Triduum pascal** constitue le centre de l'année liturgique, qui l'irradie tout entière. Depuis le Jeudi soir jusqu'aux complies du dimanche de Pâques, l'Eglise vit au rythme de l'Heure de Jésus, dans *l'aujourd'hui* de la célébration liturgique.

Bien plus, c'est **chaque dimanche** que les chrétiens se réunissent pour célébrer la résurrection. Même en carême ou en advent, le dimanche demeure le jour du Seigneur, jour mémorial de la découverte du tombeau vide et des premières apparitions du ressuscité. Et, dans notre tradition occidentale où s'est implantée la célébration quotidienne de l'eucharistie, nous vivons chaque jour de la fête dominicale. **Toute l'année liturgique** n'est autre que le déploiement du mystère pascal du Christ ; chaque jour « continue et renouvelle cette Pâque que le Seigneur avait désiré d'un si grand désir manger avec les siens » (L. Bouyer, *Le Mystère pascal*, 1945).

La liturgie chrétienne puise ses racines dans **l'acte de l'offrande du Christ à son Père** qui se réalise ultimement dans sa mort et sa résurrection. Tout en continuant à prier comme leurs pères, les premiers disciples voient la réalisation des promesses dans le Messie crucifié et désormais vivant. Le mémorial n'est plus seulement celui des hauts faits de Dieu dans l'ancienne alliance mais aussi celui de la victoire du Crucifié. Le dimanche devient le jour du rassemblement de la communauté chrétienne pour célébrer la résurrection du Christ intervenue « le premier jour de la semaine » (Jn 20,1). La célébration eucharistique, issue de la prière juive, répond au commandement de Jésus de « faire cela en mémoire de lui » (cf. 1Co 11,25). Et le baptême est la conséquence de la foi en la résurrection du Christ : celui qui croit est baptisé dans le nom de Jésus (cf. Ac 8,12).

Car la victoire chantée par *l'Exsultet* la nuit de Pâques s'est accomplie en nous le jour de **notre baptême** quand, plongés dans la mort du Christ, nous sommes devenus en lui une création nouvelle, ainsi que le signifient les rites baptismaux : des hommes nouveaux, relevés par Dieu dans leur dignité originelle, célébrant le « Premier-né d'entre les morts » (Col 1, 18) dans l'attente de l'achèvement du mystère pascal en nous.

A lire : *Appelés à célébrer*, n. 53-54.

Geoffroy P. Bovens, *o.praem.*

L'Organisation générale des services de Missio-Namur a subi, cette année, quelques modifications avec la démission de Jean IMBERECHTS du poste de directeur de Missio-Namur. Il est animateur du service et reste délégué épiscopal pour la mission. Il quitte donc aussi son poste de membre de l'assemblée générale de Missio asbl mais reste membre de l'asbl PROMA. Monsieur Jean-François DAVREUX, ancien sous-directeur de Missio-Namur devient directeur et donc membre de l'assemblée générale de Missio asbl. Il représente aussi le diocèse à la réunion nationale des directeurs diocésains de Missio.

L'équipe de Missio, à part cela, reste inchangée avec Madame Elisabeth NSUNDA comme responsable du SEME, l'abbé C. BOUCHAT comme promoteur de l'OSPA, Mlle Odile COLSON, comme secrétaire de l'ensemble du service missionnaire diocésain assistée de Monsieur Justin MACUMU, collaborateur également à l'OSPA.

On notera, malgré quelques dons extraordinaires, une baisse sensible et continuelle des collectes paroissiales. Il faut aussi relever un faible rendement du SEME au second semestre dû d'abord à l'absence en Inde de l'animatrice suivie d'une absence pour cause de maladie en plus du retard de paiements de certains débiteurs.

La CONCERTATION MISSIONNAIRE DIOCESAINE réunit trois fois par an des représentants des Instituts Missionnaires et quelques laïcs pour penser la stratégie du service avec l'Equipe de Missio-Namur. Celle-ci se réunit une fois par mois pour évaluer et programmer le travail.

La rencontre MISSIONNAIRE DIOCESAINE a eu lieu, cette année, à CHAMPION en octobre (non plus en été) et a été réalisée conjointement avec l'équipe d'animation missionnaire des Sœurs de la Providence. Ce fut un réel succès.

La FRATERNITE CECUMENIQUE INTERNATIONALE liée statutairement à Missio continue un travail d'animation et de sensibilisation. Elle compte 25 membres effectifs résidant en Communauté Européenne et 13 membres effectifs hors C.E.. A peu près 700 personnes sont sympathisantes et donc informées de la question missionnaire telle que nous la pensons et tâchons de la vivre dans l'évolution ecclésiale actuelle. Chaque année, c'est la Fraternité qui permet aussi à 2 ou 3 laïcs de s'engager volontairement au service de la mission « adgentes ». Notons aussi l'engagement du SERVICE dans la PASTORALE DES ETUDIANTS ETRANGERS et dans celle des AFRICAINS de la région namuroise.

Nous ne pouvons terminer ce rapport sans citer le remarquable travail réalisé par l'abbé Camille BOUCHAT en faveur de l'Œuvre de SAINT-PIERRE APOTRE. En assurant des rentrées financières régulières pour ce poste ; il visite, en effet, régulièrement les paroisses pour parler de l'OSPA et vendre des nichoirs qu'il fabrique et vend pour cette œuvre. Le travail de ce service reste un défi que nous confions à la prière eucharistique de celles et ceux qui vivent la communion en Christ.



## Nouvelles du Séminaire.

On se propose, ce mois-ci, de vous donner, chers lecteurs, un petit aperçu de la Formation spirituelle donnée au Séminaire de Namur. Sujet difficile à décrire, ô combien ! La Vie spirituelle ne peut être perçue qu'à ses fruits. Or, si « le fruit de l'Esprit est charité, joie, paix, grandeur d'âme, serviabilité, bonté, confiance dans les autres, douceur et maîtrise de soi » (Ga 5, 22s), nous pouvons nous réjouir, après le premier semestre, d'en avoir vu croître les signes. Grâce en soient rendues à Dieu ! Les moyens employés sont classiques : une retraite de fin d'année en juin avant les ordinations. Celle-ci nous a fait écouter le spitant et savoureux enseignement du P. Bernard Olivier o.p., autrefois missionnaire au Congo, puis théologien de l'archevêque de Kinshasa au Concile, enfin responsable international des Equipes Notre-Dame ! Quel enthousiasme après 60 ans d'ordination ! Puis, chaque séminariste a pu se fixer, d'accord avec son Père spirituel, quelques jours de retraite personnelle au milieu des vacances : grâce d'approfondissement et de relecture, dans un lieu et sous une forme adaptée à chacun. Première expérience de ce que les jeunes prêtres auront à assumer dans leur ministère, condition indispensable de fécondité ! A la rentrée de septembre, nouvelle retraite, cette fois avec un religieux Pallotin, originaire de Pologne, médecin, ayant vécu 20 ans au Rwanda, spécialisé dans la formation familiale. Nouvelle et riche expérience avec nombreuses références au sens de la chasteté et de la vie conjugale, selon les plus récentes études historiques, médicales, sociologiques... Peut-être plus profitable encore pour les prêtres que pour des séminaristes ? Sans doute. Puisque le 22 janvier, le Pape Jean-Paul II a nommé le P. Hoser Secrétaire Adjoint de la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples et Président des Œuvres Pontificales Missionnaires, le choisissant comme Archevêque de Tepelte. A Dieu, Monseigneur, pour votre proche et fraternelle amitié, mais Joie et honneur pour nous, qui vous accompagnerons de nos ferventes prières, élargies au Monde entier !

Début d'Avent avec la méditation de quelques très beaux textes de S. Bernard, présentés et commentés par le Fr Pierre-Yves Emery, protestant, moine de Taizé, et spécialiste mondial des premiers cisterciens : Bernard, Gueric d'Igny, Aelred de Rievaulx et Baudouin de Ford. Notre Carême commencera à l'Abbaye de Chimay, avec le P. Pierre Descouvemont de l'archidiocèse de Cambrai : « Vivre la joie évangélique avec Thérèse de Lisieux ». La simplicité et l'audace de la petite Thérèse, unie à la longue expérience d'« aumônier des étudiants » de son prédicateur.

Si la variété et la richesse des enseignements ne manquent pas, seul nous manque le temps d'une assimilation plus profonde. Le Seigneur seul y veillera donnant à chacune de ces semences la possibilité de grandir plus tard et de donner un merveilleux « Jardin mystique » chez les jeunes prêtres du diocèse de Namur... grâce aussi à vos prières persévérantes pour nos séminaristes. D'avance, merci de tout cœur.

## Le carême : un temps de régime intérieur (d'après un échange téléphonique avec A. Borrás)

**Le carême, temps fort de la vie des chrétiens est aujourd'hui un appel au partage. Un temps de régime intérieur.**

JEÛNER ? Nous sommes enjoins à le faire toute l'année. Les privations font partie des régimes diététiques prescrits dans le cadre de la grande lutte contre l'obésité. Les abstinences, elles sont prêchées régulièrement au gré des crises alimentaires. Graisses et sucres au pilori.

Drôle de société, soucieuse comme jamais de son alimentation mais qui a oublié depuis longtemps qu'il fut un temps où les chrétiens se serraient la ceinture pendant quarante jours au nom de leur foi. On a gardé le carnaval pour jeter le carême par la fenêtre ?

### Revenir au sens premier

A vrai dire, les chrétiens eux-mêmes en ont voulu ainsi. Depuis le concile de Vatican II (1962 - 1965), l'Eglise a donné une autre dimension au carême, plus proche du sens premier. « *Le carême était le temps de préparation des catéchumènes, au départ. Puis, on a élargi à tous les baptisés et pas seulement à ceux qui voulaient être baptisés* », explique Alphonse Borrás, vicaire général du diocèse de Liège et professeur de droit canonique à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve et à Paris.

Le carême n'est plus alimentaire ou nettement moins. Ce temps fort de la vie des chrétiens n'est pas l'équivalent du Ramadan. « *On est trop souvent ébahi par le courage d'une discipline individuelle...* », note Alphonse Borrás. Le sens est différent. Il s'agit d'apprendre à mieux aimer, à mieux partager. Cela demande des efforts. Mais la démarche est moins démonstrative, plus intérieure, plus discrète. « *Le carême est devenu un temps de préparation à Pâques, à la mort et à la résurrection du Christ. Il s'agit d'une préparation qui n'est pas d'abord une ascèse faite de choses négatives mais un temps de conversion, d'entraînement pour un retour vers Dieu et vers nos frères et sœurs.* »

Au fil des semaines qui viennent, les chrétiens sont invités à renouveler leur foi en profondeur en redécouvrant la saveur d'une vie au goût de l'Évangile. C'est ainsi qu'Entraide et fraternité » (association catholique de lutte contre l'exclusion sociale) entrevoit le carême. L'association invite cette année à réaffirmer la valeur vitale de l'eau, source de toute vie, et le droit de chaque être humain d'en disposer pour mener une vie conforme à la dignité humaine. (Communications - Février pp. 68-70)

Une large récolte de fonds sera organisée à travers les paroisses, invitation à partager avec nos frères et sœurs des pays plus pauvres. « *Ce qui se joue pendant ces quarante jours, c'est notre capacité à nous ouvrir. C'est une tout autre forme d'ascèse* », conclut Alphonse Borrás.

**Collectes** : 5 et 6 mars - 19 et 20 mars

Source : *Vers l'Avenir* du mercredi 9 février 2005.

## Laisser venir Pâques.

**La question bien humaine :** « **Que vais-je faire pour mon carême ?** »  
**est bousculée par la question divine :** « **Vas-tu te laisser faire par ma Pâque ?** ».

Le Carême n'est pas un jeu scénique où l'on ferait semblant de suivre Jésus montant à Jérusalem pour y souffrir sa Passion. Le Christ, aujourd'hui, est ressuscité et, de son côté ouvert, se déverse un fleuve de grâce dans lequel nous sommes invités à plonger pour nous laisser ramener vers la Source. A quoi bon, dès lors, nous alourdir de résolutions et de prestations musclées si c'est pour couler au lieu de flotter ?

**Prier plus et mieux ?** Oui, mais dans le but de pouvoir dire à chaque instant : « *Me voici, Seigneur, pour faire ta volonté* ».

**Jeûner de pain et de confort ?** Oui, mais dans le but de pouvoir dire avec joie : « *Mon âme a faim de toi, Dieu de ma vie* ».

**Partager en solidarité ?** Oui, mais dans le but de pouvoir dire honnêtement : « *Pardonne-nous comme nous-mêmes réparons l'injustice* ».

Comme il nous est difficile de ne pas compter, comptabiliser, construire : toujours cette vieille tentation de vouloir atteindre Dieu par le sommet,

par la tour de Babel. Alors que Dieu veut nous atteindre par le fond, au creux de notre pauvreté.

Le Carême nous est plus difficile de nos jours qu'autrefois non parce que nous serions moins généreux ou plus paresseux. Mais parce que, hommes productifs et ingénieux, nous avons grande peine à nous laisser sauver. Sérieux et intelligents, nous n'admettons plus notre faiblesse.

**A la vue de nos péchés,** au lieu d'être contrits, nous sommes agacés : « *C'est trop bête !* » pensons-nous. Et pourtant.

**A la vue des misères du monde,** au lieu d'être interpellés, nous sommes révoltés : « *C'est incroyable !* », nous exclamons-nous. Et pourtant.

**A la vue des lenteurs du Royaume,** au lieu d'être humbles, nous sommes aveugles : « *Il faut nous ressaisir !* », décidons-nous. Et pourtant.

Et pourtant. Notre condition humaine est bien celle-là : nous sommes aussi ballottés par les flots du Mal, mais pas désespérés. Le Christ nous attend sur l'autre rive et, déjà, le souffle de sa Pâque nous entraîne vers lui. Laissons-nous emporter par le courant. C'est dur, mais c'est sûr.

Frère Dieudonné Dufrasne, osb  
Clerlande  
N° 2/2005 PASTORALIA

## « Écoute mon regard »

« Dire enfin ce qui se dit dans  
les silences profonds »

« Mon fils et moi avons offert la vie  
Et ils donnent la mort.

Mon fils et moi avons offert l'amour  
Et ils choisissent la haine.

Mon fils et moi avons offert la liberté  
Et ils asservissent leurs frères.

Mon fils et moi avons offert la paix  
Et ils vivent dans l'obscurité.

Mon fils et moi avons offert la gratuité  
Et ils restent dans la cupidité.

Nous leur avons ouvert les yeux  
Et il les ont laissés fermés ».



« Ils ont

Massacré  
Assassiné  
Ridiculisé  
Insulté  
Ecartelé



Ton Fils parce qu'il prêchait  
le Merveilleux  
l'Amour  
la Responsabilité  
l'Idéal  
l'Espérance »

« J'ai vu le sépulchre du Christ vivant,  
j'ai vu la gloire du Ressuscité. »



*Maître de l'autel de Trebon : Résurrection (avant 1380).  
Galerie Nationale, Couvent Saint-Georges (Prague).*

## **Envoyé pour annoncer la Bonne Nouvelle aux jeunes**

par l'abbé Philippe Hector, responsable de la Pastorale des jeunes.

---

### **Carte d'identité de beaucoup de jeunes aujourd'hui.**

- Le jeune se dit pas chrétien. Pour lui, l'Eglise est un phénomène minoritaire.
- Il en a une vision plutôt négative. S'il demeure fidèle à ses engagements chrétiens, il est jugé comme marchant à contre-courant.
- Beaucoup, il est vrai, appartiennent à des familles cassées, recomposées. Là, ils bénéficient ou pâtissent de divergences concernant la foi.
- Il n'a pas ou il n'a plus conscience de la réalité spirituelle d'une vie de foi.
- Et pourquoi prendrait-il la religion catholique au sérieux ? Pour lui, toutes les religions sont égales.
- Le non-sens est devenu crédible pour beaucoup, avec ses conséquences : manque de travail, suicide, infidélité au mariage, etc.
- Les querelles ecclésiastiques ne les intéressent vraiment pas !
- Mais ils sont friands d'événements. Ils savent se déplacer pour un concert. Ils se laissent séduire par une actualité intéressante pour eux.

Par ailleurs, on ne peut l'oublier, il existe aussi des jeunes attachés à la communauté paroissiale, des jeunes qui prient, des jeunes qui sont ouverts à la présence de Dieu dans leur vie.

Beaucoup parmi eux sont généreux. Ils s'engagent, par exemple, au service des pauvres.

Il faut signaler aussi que certains sont en recherche. Ils veulent donner un sens à leur vie.

Ce portrait de la jeunesse contemporaine risquerait de décourager ceux qui voudraient les aider à grandir. C'est pourquoi l'abbé Hector a ponctué une telle constatation par quelques citations puisées dans l'Antiquité, de Babylone au monde grec. La condamnation de la jeunesse chez ces peuples anciens est tellement radicale que parfois, elle prédit qu'une telle génération ne peut conduire qu'à la destruction du monde. Et ce monde existe toujours !

L'abbé Hector poursuit sa réflexion sur ce « Comment évangéliser les jeunes aujourd'hui ? », en proposant plusieurs pistes (page 12). Résumé paru dans « La voix de Beauraing » 2005/1 avec l'autorisation du conférencier.

Pour les jeunes de 16 à 30 ans :

### Marche des Rameaux 2005.



C'est le week-end des **19 et 20 mars** 2005 que sera organisée la huitième édition de la « Marche des Rameaux ». Pour ceux et celles qui iront aux JMJ à Cologne durant le mois d'août, ce sera une étape importante. Pour ceux qui n'iront pas, c'est une magnifique occasion de rencontrer d'autres jeunes en quête de sens. En fraternité d'une dizaine de jeunes, on a la joie de partager sa foi et ses questions avec d'autres.

Lors de la journée du samedi la marche réunit, en fonction des années, entre 500 et 800 jeunes francophones - très enthousiastes !! - de 16 à 30 ans. Cette année tout ce beau monde commencera par être accueilli à l'Institut Cardijn de **Louvain-la Neuve à 9h.30**. A 10h.30, ce sera le lancement de la marche depuis l'église Saint-François toute proche. C'est là aussi que, le soir, une grande veillée sera proposée. Elle est organisée par des personnes venues des quatre coins de la Belgique francophone. Au programme : animations, chants, prières, réconciliations,... Après une nuit réparatrice et le petit-déjeuner, le dimanche 20, les jeunes vivront la bénédiction des rameaux à la place Montesquieu puis partiront en procession. Le week-end se terminera par l'eucharistie à 9h.30 à l'église Saint-François. L'envoi est prévu vers 11h.00.

Si vous connaissez des jeunes qui peuvent être intéressés par cette marche, n'hésitez pas à leur en faire part. De plus amples informations peuvent être obtenues sur le site [www.jmj.be](http://www.jmj.be) et au Service de la Pastorale des Jeunes, tél. : 081 25 64 86 (possibilité de laisser un message), [coup.de.pouce@catho.be](mailto:coup.de.pouce@catho.be). On peut s'inscrire individuellement ou en groupe. Demandez les bulletins d'inscriptions adéquats. Le téléphone du secrétariat des Rameaux est le 069 45 26 33.

Prévoir des chaussures de marche, vêtements chauds, veste imperméable, pique-nique du samedi midi, matelas et sac de couchage. Il ne faudra pas porter son sac. Participation aux frais : 25 euros à payer sur le compte 370-1109499-03 avec mention « Nom + prénom + Rameaux 2005 »

Au plaisir de vous lire ou de vous entendre !

Le Service de la Pastorale des Jeunes, Coup de Pouce.



**ERPENT 2005**  
**Journée des Familles**  
**Samedi 12 mars**

---

**Professeur Michel Dupuis.**

Marié, père de trois enfants, **Michel Dupuis** est philosophe, spécialiste d'anthropologie philosophique et d'éthique biomédicale.

Il enseigne à l'université catholique de Louvain et à l'université de Liège. Il est membre du comité consultatif de bioéthique de Belgique.

**« L'autorité au service de l'amour »**

Il nous aidera à réfléchir sur bien des questionnements d'aujourd'hui :

Quel est le sens de l'autorité dans la vie de nos familles ? Dans la construction d'une identité personnelle ? Dans le développement d'un projet collectif ?

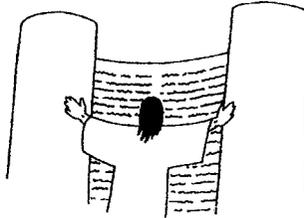
Quelles sont les sources de l'autorité ? Quelles en sont les formes, acceptables ou non ? Quelles sont les maladies de l'autorité ?

**Programme de la journée :**

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Accueil dès 8h.30</li><li>• Annonce de la Parole de Dieu</li><li>• « L'autorité au service de l'amour » par Mr Michel Dupuis</li><li>• Espaces de prière</li><li>• Pique-nique</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Stands d'information</li><li>• « L'autorité au service de l'amour » (suite)</li><li>• Pause-café</li><li>• Célébration eucharistique</li><li>• 17h.45, envoi</li></ul> |
|--|--|

L'antenne belge de l'École internationale fondée par Jacques Loew  
à Fribourg-Suisse (École de la Foi et des Ministères)  
vous invite cordialement à sa session biblique annuelle :  
29 - 30 - 31 mars 2005 de 9h. à 16h.30

## LA PAROLE



Mont de la Salle, avenue d'Huart, 156, 5590 CINEY

En Église, nous vivons une expérience de Foi :



- nous approfondirons notre foi par l'étude et le partage de la Parole de Dieu : Genèse 1, 2 1-2 et 4a. Si 24, 1-29. Mt 5, 1-16.
- nous prierons ensemble à partir de cette Parole
- nous tenterons de la concrétiser dans la vie de tous les jours.

Au cours de la session, nous aurons l'occasion de prendre des moments de réflexion et de questionnement à l'aide d'une vidéo :  
Introduction à la lecture de la Bible « **C'est écrit !** » de Michel FARIN.

Contact :

Jacques FIVET rue Courte, 9, 5190 Ham-sur-Sambre 071 78 52 40

Sœur GEMMA rue de l'Enseignement, 12, 5060 Tamines 071 76 02 36

**« Je ne suis pas venu pour être servi  
mais pour servir. »**

**VIE MONTANTE.** Annuaire du diocèse de Namur, 2005 (page 167).

- **Le 3 mars**, de 9h.30 à 16h.30, chez les Sœurs de la Doctrine Chrétienne, à **Beauraing**, Vie montante Luxembourg organise une journée de réflexion, partage et prière, sur le thème « Le bonheur de Jésus est le nôtre », animée par le fr. Sébastien Falque. PAF : 9 euros (potage et café compris). Réservations : C. Gosseye : 084 36 81 29 (après 18h.00) - colette.piront@marche.be
  
- **Le 7 mars**, au Home St-Joseph, rue Ernotte, 10, à **Namur**, Vie Montante organise une journée de rencontre avec M<sup>me</sup> Colette Nys-Mazure sur le thème « Avancer en vie ou Feux dans la nuit. » Renseignements et inscriptions : M<sup>elle</sup> M. Balon Perin, rue Saint-Martin, 51, 5000 Namur. Tél. : 081 22 30 99.

### **PASTORALE DES VISITEURS DE MALADES.**

Annuaire du diocèse de Namur, 2005 (p. 29).

*« Le visiteur de malades, c'est quelqu'un qui se met au service d'une personne qui souffre. Il s'agit d'écouter plus que de parler : le visiteur accepte de prendre du temps pour cela. » Membre de l'équipe diocésaine des visiteurs de malades, Sœur Jacqueline Sauté est aussi, avec Sœur Dominique Cavet, l'une des deux responsables de la formation de ces visiteurs. Et elle sait combien il est important de se former et de travailler en réseau, pour se soutenir mutuellement dans ce service rendu aux autres.*

Une petite centaine d'équipes totalisant quelque 350 membres ; des responsables de zones, qui se regroupent en un secteur pour Namur et un autre pour le Luxembourg ; une commission diocésaine, composée des délégués des différentes zones : ces chiffres ne traduisent évidemment pas le dévouement des visiteurs de malades du diocèse de Namur. Et si les réunions d'équipes sont importantes, c'est parce qu'elles apportent aux visiteurs la possibilité de se soutenir mutuellement et d'échanger des témoignages sur ce que l'on vit.

Depuis quelques années, le service diocésain met l'accent sur la formation. Ainsi une après-midi générale est organisée une fois l'an, à Namur pour la province du même nom, à Libramont pour le Luxembourg.

*Dimanche paroissial 2005/6.*

## PASTORALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Annuaire du diocèse de Namur, 2005 (page 29).

---

\* Revue trimestrielle : Ombres et Lumière (OCH, France) 2003/141

Rappel du dossier : *Vie affective et sexuelle des personnes handicapées mentales.*

Thèmes abordés : *Entre désirs et incertitudes (divers témoignages) ; Amour et vérité ; Éducation et accompagnement ; Mariage, rêve et réalité ; Le mystère du célibat.*

\* **26 mai 2005 à Ciney, Mont de la Salle.**

Journée de réflexion intitulée :

« *Personnes handicapées, communautés chrétiennes et société : quelle intégration ?* »

Deux intervenants principaux :

- M. Jean-Marie LONGNEAUX, professeur aux Facultés, sur la dimension anthropologique et éthique.
- M. l'abbé Thierry TILQUIN, permanent au CEFOC, sur la dimension théologique (lien foi et société).



### THÈME PASTORAL 2005 :

« *Venez à moi vous tous qui peinez* »

---

Le thème pastoral 2005 s'inscrit dans une série de cinq thèmes, liés aux réalités fondamentales de Lourdes. En 2002 : « *Allez boire à la fontaine et vous y laver* » ; en 2003 : « *Un peuple de toutes les nations* » ; En 2004 : « *Le Seigneur est mon rocher* » ; en 2005 : « *Venez à moi vous tous qui peinez* » ; en 2006 : « *Tenez vos lampes allumées* ». Comme lors des années précédentes, le thème pastoral 2005 a été rédigé par l'évêque de Tarbes et Lourdes, Mgr Jacques PERRIER. L'évêque de Tarbes et Lourdes propose quatre démarches, que chacun peut adapter à la spécificité de son pèlerinage. Première démarche : « *Portez vos fardeaux les uns des autres* » ; deuxième démarche : « *Il a pris sur lui nos infirmités* » ; troisième démarche : « *Vous trouverez le repos* » ; quatrième démarche : « *Si l'un de vous est malade ...* ».

## **A.s.b.I. HOSPITALITE NOTRE-DAME DE BEAURAING-ACCUEIL DES MALADES**

Au cours de l'hiver 1935-1933, la Vierge Marie s'est manifestée à cinq enfants de Beauraing et leur a dévoilé son Cœur d'or.

Répondant à son appel, pèlerins, malades et handicapés se sont pressés très tôt vers ce lieu de dévotion. De nombreux bénévoles ont travaillé dès le début pour aider les pèlerins, en particulier ceux que la maladie n'avait pas épargnés.

En 1955, un groupe de bénévoles a décidé la création d'une association en vue d'apporter une assistance matérielle, morale et religieuse au x personnes malades ou handicapées participant aux pèlerinages à Beauraing. Cette association a pris par la suite la forme d'une a.s.b.I. sous le nom « a.s.b.I. HOSPITALITE NOTRE-DAME DE BEAURAING-ACCUEIL DES MALADES ».

L'Hospitalité a rapidement trouvé une formule adéquate répondant à la fois à l'attente de malades et handicapés et au contenu du message marial. C'est l'œuvre des triduums.

Un triduum, sorte de retraite ouverte, est un séjour de trois jours en communauté fraternelle et d'une grande densité spirituelle. Un triduum est un grand bienfait, tant pour ceux qui souffrent de l'isolement, de la maladie ou que les peines éprouvent, que pour ceux qui les assistent. C'est une grâce de réconfort et de conversion.

L'Hospitalité intervient notamment pour l'achat, l'entretien et la gestion du matériel nécessaire à un accueil approprié des malades ou handicapés venant à Beauraing. Elle s'assure du bon déroulement des triduums réunissant des malades, handicapés et personnes valides à la Maison de l'Accueil. Elle collabore aussi à l'organisation de cérémonies se déroulant au Domaine Marial.

Pour les triduums et autres séjours, l'Hospitalité peut compter sur la sollicitude de la Communauté des Religieuses de la Doctrine Chrétienne qui gèrent la Maison de l'Accueil. Pour recevoir ceux qui participent aux triduums, il fallait une maison d'hébergement. Ce sont les Sœurs de la Doctrine chrétienne qui ont offert et transformé leur ancienne école et pensionnat pour devenir la « Maison de l'Accueil ». Par après, elles ont fait construire un deuxième bâtiment moderne et réalisé de grands aménagements dans l'ancien bâtiment.

**\_\_\_\_\_Le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de l'Hospitalité sera évoqué le dimanche premier mai prochain, à la messe de 15h45, à l'occasion de l'ouverture de la saison des pèlerinages dans les sanctuaires. \_\_\_\_\_**

Une invitation toute particulière à participer à cette messe du 1<sup>er</sup> mai est lancée aux hospitalières, brancardiers, malades et amis de Notre-Dame au Cœur d'Or. Ce sera l'occasion de penser avec gratitude à tous les généreux donateurs et à toutes les personnes qui se sont dévouées tout au long de ces années pour que cette œuvre existe et continue à vivre.

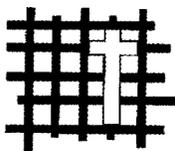
## HOSPITALITÉ NOTRE-DAME DE BEAURAING TRIDUUMS À BEAURAING 2005

*Journées de Ressourcement*

Maison de l'Accueil  
rue de l'Aubépine, 12 - 5570 BEAURAING  
Tél. (082) 71 14 43 - 71 11 71



|                    |   |   |
|--------------------|---|---|
| <b>Avril :</b>     | du samedi 23 au mardi 26  | den Bosch   |
| <b>Mai :</b>       | du dimanche 1 <sup>er</sup> au samedi 7<br>du mardi 17 au samedi 21<br>du mardi 24 au vendredi 27<br>du samedi 28 au mardi 31                                   | Vlaanderen : Beauraing<br>Fosses - Auvelais<br>Antwerps diocesaan Triduum<br>Rotterdam  |
| <b>Juin :</b>      | du samedi 4 au lundi 6<br>du samedi 11 au mardi 14<br>du mardi 14 au samedi 18<br>du mardi 21 au vendredi 24<br>du lundi 27 au vendredi 1 <sup>er</sup> juillet | Bergen op Zoom<br>Tilburg-Helmond-Eindhoven<br>Virton - Bertrix<br>Haarlem<br>Namur   |
| <b>Juillet :</b>   | du samedi 2 au mercredi 6<br>du mercredi 6 au dimanche 10<br>dimanche 17 juillet<br>du lundi 18 au vendredi 22<br>du mardi 26 au samedi 30                      | Bastogne - Sibret<br>Etalle - Florenville<br>Pèlerinage Doctrine Chrétienne<br>Libramont - St Hubert - Neufch.<br>Session Charismatique |
| <b>Août :</b>      | du lundi 1 <sup>er</sup> au vendredi 5<br>du samedi 6 au mercredi 10<br><b>lundi 22 août</b><br>du mardi 23 au samedi 27<br>du samedi 27 au mercredi 31         | Ocquier - Erezée<br>Athus - Messancy - Arlon<br><b>Pèlerinage International</b><br>Florennes - Philippeville<br>Leuze - Longchamps      |
| <b>Septembre :</b> | du samedi 3 au mardi 6<br>jeudi 8<br>du mercredi 14 au lundi 19<br>du samedi 24 au mardi 27   | Breda<br>Après-midi des Homes<br>Tournai<br>Rotterdam   |
| <b>Octobre :</b>   | Samedi 1 <sup>er</sup><br>dimanche 2  | Frères de la Charité<br>Rassemblement diocésain   |
| <b>Novembre :</b>  | <b>mardi 29 novembre</b>  | <b>Anniversaire des Apparitions</b>   |



## ENTRETIENS DANS UNE CELLULE A LA PRISON DE NAMUR.

Rôle de l'aumônier

---

### 1. « J'AI BESOIN DE ME CONFIER »

« Lors d'un congrès national de l'ACRF à la Marlagne : « Tu es aumônier à la prison de Namur ! Pourrais-tu voir O...o Il est de mon village. Il est là depuis 2 mois. Ta visite lui fera plaisir »

*Le lendemain dans le casier de l'aumônerie de la prison de Namur, un document : « Pour l'aumônier. Urgent SVP Je viens d'arriver. C'est galère, je suis seul, je n'ai pas le moral et j'ai besoin de me confier. »*

J'entrouvre la porte de la cellule et demande : « Puis-je entrer ? » Un homme est assis sur le bord de son lit, les jambes croisées, la tête baissée, devant une petite T.V. à l'écran gras. Il fume et d'après l'atmosphère épaisse de sa cellule, ce ne doit pas être la première cigarette de la matinée. Nous ne nous connaissons pas. Je sais qu'il s'appelle O...o. Cellule n° ... Un numéro, indissociable du nom, toujours.

Je me présente, lui tends la main qu'il serre en me remerciant d'être venu. Dans un premier temps, nous restons debout, face à face, dans ce minuscule espace (approximativement une salle de bain) qu'est une cellule : 2 lits superposés, un matelas à terre, une table, deux chaises, un lavabo en fer avec eau froide, un W.C., peu d'intimité, une minuscule étagère et une petite armoire à la porte défoncée, une petite fenêtre barricadée accessible en grimant sur les lits superposés.

Sur le mur qui n'a plus vu de couleur depuis 50 ans : un calendrier, quelques photos de famille et dessins d'enfants des deux autres détenus près de leur oreiller, quelques images pornographiques, des traces de dentifrice ayant servi de colle pour d'autres images arrachées entre-temps. La cellule est prévue pour une personne. Ils sont trois. Heureusement, ils s'entendent bien.

Les deux autres co-détenus sont au préau. Lui ne sort plus à cause des conversations du préau (drogue, braquages, recel, règlements de compte, haine, ...) Il a peur. Grand, maigre, il a 46 ans, ... tatouages sur les bras, tenue pénitentiaire, tête rasée. Le regard est triste.

« C'est la première fois..., c'est trop dur. Ma famille me manque déjà, ma femme, ma fille. ». Le regard se brouille, il avale goulûment la fumée de sa cigarette. « Vous savez c'est un accident, je le jure... Ce n'était pas de ma faute, je ne l'ai pas voulu... » Ce jour-là je suis resté une heure avec O...o. Son besoin de parler, de dire, de raconter, de pleurer semblait intarissable.

« Monsieur l'aumônier, vous passez quand vous voulez. » « Pouvez-vous m'apporter une bible ? Je voudrais que vous m'en expliquiez le contenu. » « J'irai peut-être à la messe mais je n'en ai pas la force pour le moment. »

Nous nous sommes revus plusieurs fois. Sa parole peu à peu est remontée plus loin, cherchant dans son histoire les causes lointaines qui ont été le terreau de son geste fatal. « Comment est-ce que j'ai pu faire cela ? Suis-je un monstre ? »

O..o a tué. Il était ivre. Le mort était son beau-fils. Aujourd'hui le poids de cet acte est terrifiant, insupportable pour lui et pour sa famille.

J'écoute le récit du drame, celui de l'enfance déchirée, la violence du père, la souffrance de la mère et puis, aussi, le récit des jours heureux.

« Fernand, je suis pourri. Personne ne peut me pardonner. C'est trop ignoble. Comment d'ailleurs pourrais-je accepter le pardon des autres alors que je ne me pardonne pas à moi-même. Quand j'arriverai là-haut, je vais avoir un gros paquet de comptes à rendre. C'est normal, il faut que je paie. »

J'accueille ce qui est dit, comme c'est dit. Suis-je là pour autre chose ? Je suis conscient qu'une souffrance exprimée est déjà un peu moins lourde à porter.

Je suis convaincu que les mots trouvés pour raconter une souffrance ou un acte -si grave soit-il - aident la personne à les intégrer.

## 2. « J'ATTENDS LA FIN DU TUNNEL. »

Et puis il y a Jérôme, habitué des lieux et du système. « C'est la septième fois ! Oui, mais cette fois-ci c'est la dernière. »

C'était au début de son incarcération. Il ne pensait qu'à la sortie, et ses projets avaient le goût d'un changement de vie : « Je vais me mettre à travailler, et ensuite, je vais vivre avec ma femme, avoir des enfants. Je veux être quelqu'un de bien pour mes enfants. »

Il veut croire ce qu'il dit. Mais à l'approche de cette fameuse sortie, les angoisses sont venues : « Quand je pense à la sortie, j'ai envie de passer de l'autre côté. Mais ici, en prison, ce n'est pas évident : un jour tout va bien, on se dit que c'est fini les conneries et puis tout à coup revient toute cette haine accumulée contre un système qu'on a toujours voulu combattre... Pourtant j'ai vraiment envie de changer, mais est-ce que je vais savoir pour qu'il n'y ait pas de huitième fois ? »

Lui aussi, je le rencontre régulièrement, à sa demande. Il dit des bribes de sa vie, ses angoisses soudaines pour tout, pour rien.

« C'est la première fois de ma vie que je parle de moi, je n'ai pas l'habitude. Personne ne m'a jamais écouté,..., ça s'éclaire un peu..., quand est-ce que j'arriverai à évacuer tout ce poids qui m'empêche de respirer et de vivre correctement ? J'en ai tellement marre de souffrir que j'attends la fin du tunnel, mais est-ce que j'y ai droit ? »

Et Alain, Dominique, François, Kamel, Momo...tant d'autres, encore. Des petits délits, de grosses bêtises, des drames. Beaucoup de souffrances et des victimes qui se cachent derrière des mots souvent trop crus, des gestes trop vifs, des regards trop durs, des cœurs trop souvent en bandoulière. La faute commise peut être révoltante. Oui. Mais peut-on réduire un être humain à l'acte qu'il a commis ? Le Christ est venu pour nous dire que sortir de l'enfer est possible, que la vie a le dernier mot.

Avec Paul Gérono (retraité), Emmanuelle Wilmart (enseignante), Christian Florence et Fernand Stréber (prêtres en paroisse), dans la confidentialité, l'équipe de l'aumônerie catholique se veut être à l'écoute des détenus et de toutes les personnes travaillant à la prison.

**Nous avons comme objectifs :**

- de rencontrer l'humain dans chaque personne, chercheur d'un sens à sa vie en lien ou non avec Dieu, chercheur d'espérance ;
- d'être signe que le cercle de l'enfermement peut se briser, un signe qui parle de dignité retrouvée et de pardons possibles ;
- d'aider le détenu à s'accepter et à s'aimer, un cheminement qui ne peut s'accomplir sans rencontres humaines et parfois divines quand il prend conscience qu'il (elle) est fils (fille) de Dieu ;
- de faciliter la (re)création de liens entre le détenu avec toute personne ou institution susceptible de l'accompagner.

Cette mission exigeante mais passionnante est exercée **dans les 32 prisons du Royaume** dont 5 dans le diocèse de Namur : Andenne, Arlon, Dinant, Namur et Saint-Hubert..

Annuaire du diocèse de Namur, 2005 (pp. 162-163) : Assistance spirituelle et pastorale près des établissements de justice.

Pour l'équipe de l'aumônerie de Namur, abbé STREBER Fernand.



# Au calendrier.

## Sur les ondes en mars.

- **Messes radiodiffusées sur la R.T.B.F. à 10h.02.**  
Depuis le couvent des Dominicains de Froidmont à Rixensart.
- **Messes télévisées à 11h .** (R.T.B.F. la 2 ou France 2).
  - 06 : France 2, depuis Chaource, messe célébrée par Mgr Stenger.
  - 13 : R.T.B.F. 2, depuis l'église du Sacré-Cœur à Bourges (F.).
  - 20 : France 2, depuis Paris, messe célébrée par Mgr Lustiger.
- **Semaine Sainte : Offices télévisés.**
  - 25 : R.T.B.F. 2 à 21h10 en mondovision,  
**Chemin de croix** au Colisée de Rome avec le pape Jean-Paul II.
  - 27 : R.T.B.F. 2 à 11h. en eurovision, depuis la Basilique du Sacré-Cœur à Paris, **messe de Pâques** célébrée par Mgr Chauvet, Vicaire Général.  
  
R.T.B.F. 1 à 12h. en mondovision,  
**message et bénédiction URBI ET ORBI** par le pape Jean-Paul II.

**23.** En cette année, je souhaite tout particulièrement qu'on s'engage de manière spéciale pour redécouvrir et vivre pleinement **le Dimanche comme Jour du Seigneur et jour de l'Église**. Je serais heureux si l'on méditait à nouveau ce que j'ai écrit dans la Lettre apostolique *Dies Domini*. En effet, « c'est justement lors de la Messe dominicale que les chrétiens revivent avec une intensité particulière l'expérience faite par les Apôtres réunis le soir de Pâques, lorsque le Ressuscité se manifesta devant eux (cf. Jn 20,19). Dans ce petit noyau de disciples, prémices de l'Église, se trouvait présent d'une certaine façon le Peuple de Dieu de tous les temps<sup>21</sup>. » Durant cette année de grâce, les prêtres, dans leur engagement pastoral, auront *une attention encore plus grande pour la Messe dominicale*, en tant que célébration au cours de laquelle la communauté paroissiale se retrouve d'un seul cœur, y voyant aussi la participation habituelle des divers groupes, mouvements, associations, qui y sont présents.

Lettre apostolique : « *Reste avec nous, Seigneur* » 2004.

## MAISON DES MÉDIAS

**FORMATION À L'INFORMATIQUE** : *ça continue... inscrivez-vous vite !*

- Traitement de texte *pour débutants* : 11 et 12 avril
- Traitement de texte *pour confirmés* : 14 et 15 avril
- Excell pour tous : 18 et 20 avril

Lieu : Bureau de l'Enseignement, 5 rue de l'évêché, 5000 Namur (3<sup>e</sup> étage).  
de 10h00 à 16h00 (break à midi).

Inscription : Maison des Médias 081/65 67 53 ou [mediadiocese@skynet.be](mailto:mediadiocese@skynet.be)

*Ceux d'entre vous qui sont connectés à internet et dont le nom figure dans l'annuaire diocésain peuvent demander leurs codes d'accès à [mediadiocese@skynet.be](mailto:mediadiocese@skynet.be)*



**FESTIVAL " FUTURTALENT "**  
**au Cinéma Forum de Namur**  
41, rue du Belvédère, Namur  
(voir affiche distribuée)

**le samedi 2 avril**

**de 10h30 à 22h00**



Un mini-festival original d'une journée présentant en alternance des films de qualité et des groupes musicaux chrétiens vraiment remarquables. A l'initiative de l'Asbl FuturTalent de Maredsous, une sélection de 3 longs métrages primés pour leurs qualités spirituelles et artistiques au Festival International du Film de San Sebastian en 2003 et 2004.

Et en collaboration avec l'AFAC (Association Francophone des Artistes Chrétiens) qui présente 4 groupes musicaux de gospel, rock-pop-rap primés à l'AFAC's Day de Charleroi 2004 ; voix exceptionnelles et musicalités superbes.

Chaque film est suivi d'un petit débat avec les réalisateurs qui expliquent leur motivation, le contexte dans lequel ils ont réalisé leur film (Argentine, Irak et Roumanie) et leurs projets de témoignage.

- *Entrée pour la journée : 12 euros (en prévente 10 euros) -*

- *Attention : il n'y a que 300 places -*

Inscription : Maison des Médias 081/65 67 53 ou [mediadiocese@skynet.be](mailto:mediadiocese@skynet.be)

## Sanctuaires Notre-Dame à Beauraing.

### • Programme en mars

Samedi 6 mars 2005 (Salle du musée)

#### « Témoignage d'Afrique »

Journée de ressourcement, de réflexion et de prière débutant à 9h.40. animée par Entraide et Fraternité.

Renseignements : 082 71 12 18.

Samedi 6 mars 2005

#### **Route de prière et de partage : HOUYET-BEAURAING (11 km)**

10h.15 : Départ de l'église de Houyet.

Vers 12h.15 : Pique-nique à la salle de Wiesme

15h.45 : Eucharistie à l'église du Rosaire.

Renseignements : 082 71 38 89.

Dimanches 13 et 20 mars 2005

#### **Pèlerinage pédestre : HOUYET-BEAURAING (11 km)**

11h.15 : Départ de l'église de Houyet.

15h.45 : Eucharistie à l'église du Rosaire

Renseignements : 071 66 71 13.

### • Programme en avril

Samedi 2 avril 2005 (Salle du musée)

#### « Appelés à célébrer la Parole et la Vie. »

Journée de ressourcement, de réflexion et de prière débutant à 9h.40. animée par Sœur Brigitte RIGO o.p.

Renseignements : 082 71 12 18

Samedi 2 avril 2005 :

#### **Route de prière et de partage : HOUYET-BEAURAING (11 km).**

10h.15 : Départ de l'église de Houyet

Vers 12h.15 : Pique-nique à la salle de Wiesme

15h.45 : Eucharistie à l'église du Rosaire

Renseignements : 082 - 71 38 89

Dimanches 10 et 17 avril 2005 :

#### **Pèlerinage pédestre : HOUYET - BEAURAING (11 km).**

11h.15 : Départ de l'église de Houyet.

15h.45 : Eucharistie à l'église du Rosaire

Renseignements : 071 66 71 13 ou 02 736 83 97

- Renseignements : Sanctuaires Notre-Dame, rue de l'Aubépine 6, 5570 Beauraing. Tél. : 082 71 12 18 - Fax. : 082 71 40 75.



## Saint Mutien-Marie

### « *Un saint a vécu parmi nous* »

Les 12 et 13 mars 2005, Naissance de Saint-Mutien. Programme complet dans les Communications de février (p. 87).

#### • 18 mars - 19h.45 : Eglise de Nadrin

Veillée de chants et de prières avec système karaoké, animée par Pascal Deresteanu,  **dans le cadre de l'association « Veiller Ensemble ».**

Le thème de la veillée se portera sur « De la Vie à la Vie ». Le but de la collecte sera précisée ce jour-là.

Présentation du CD « En chemin » de Pascal Deresteanu. Prochaine réunion de l'association « Veiller Ensemble » le vendredi 27 mai à 20h.00 en l'église de Harre. Pascal Deresteanu  
Tél. : 0496 02 45 58 - 083 61 32 66  
veillerensemble@hotmail.com

#### • 19 mars (10h.) à Namur

Home Saint Joseph.  
Messe solennelle en l'honneur de SAINT JOSEPH présidée par M. l'abbé Joseph BAYET.

#### Namur - rue Julie Billart, 17 (2<sup>ème</sup> lundi du mois).

**Journée de ressourcement** (réflexion et échanges) **de prière** (de 8h.30 à 16h.00 ou 18h.30), animée par sœur Paul-Viviane ROBETTE.  
07-04 - 11-04 - 09-05 - 13-06  
P.A.F. 20 Euros (repas, boissons, animation).  
Prendre avec soi : Bible et carnet.  
Prévenir sœur Paul-Viviane 8 jours avant la date. Tél. : 081 23 04 49.

## Monastère N.-D. ERMETON



Le programme 2005 vient de paraître : voici les dates de mars.  
Contact :  
Monastère Notre-Dame rue du Monastère, 1, 5644 Ermeton-sur-Biert  
Tél. : 071 72 00 48. Fax : 071 72 73 92  
E-mail : [accueil@ermeton.be](mailto:accueil@ermeton.be)  
Http : [www.ermeton.be](http://www.ermeton.be)

#### 11 - 13 mars

##### « Les Ateliers de la Parole »

Du 11 mars (17h.00) au 13 mars (17h.00), étude de textes, diction, gestion du souffle, pose de voix, ... en vue de la lecture liturgique, animée par Mme Anne Lesage.

#### 24 mars au 27 mars

##### Célébration de Pâques « Un certain Jésus qui est mort et que Paul affirme en vie » (Mc 25, 19).

Du jeudi 24 mars (16h.00) au dimanche 27 mars (14h.00), célébration de Pâques, célébrations et conférences, animées par M. l'abbé José Lhoir.

#### 29 mars - 31 mars

##### « Apocalypse now »

L'apocalypse, une lettre pour l'Eglise aujourd'hui ?

Du mardi 29 (10h.00) au jeudi 31 mars (16h.00), retraite en silence pour jeunes, animée par Sœur Marie-Paule Somville, osb, Ermeton.

## ACTIVITÉS EN AVRIL.

- **16 avril à Arlon** \_\_\_\_\_

LA PASTORALE FAMILIALE propose une journée de partage en Église avec Mgr A.-M. Léonard sur le thème :

« **Le Père lui-même vous aime** » (Jean 16, 27) ;

Journée adressée aux personnes divorcées, séparées, divorcées remariées, les couples en difficulté.

Rendez-vous le 16 avril de 9 à 17h. à l'Institut Sainte-Marie (Frères Maristes), rue de Bastogne, 33, Arlon.

Info : M.Th. Degueldre, 063 23 60 82.

- **23 avril à Arlon** \_\_\_\_\_



### UNE ARDEUR QUI CHANTE

Invite les responsables du chant liturgique et les chorales paroissiales le **samedi 23 avril 2005 de 14 à 17 heures à l'église Saint-Martin**, square Albert 1<sup>er</sup> à ARLON.

### CHANT POUR MESSES DES FAMILLES

« Une Ardeur qui chante » Commission de Liturgie Diocèse Namur-Luxembourg. Renseignements : Tél. : 063 23 37 90 ou 0496 17 77 59. Rue du Vicinal, 103, 6700 Bonnert - Arlon. Courriel : katie\_eliat@yahoo.fr

- **28 avril à Awenne (Saint-Hubert)** \_\_\_\_\_

LE FOYER EMMANUEL D'ALZON vous propose :

- un outil au service de tous : enseignants, catéchistes... ;
- un lieu de formation : des conférences, des ateliers (icônes, hébreu...) ;
- un lieu de ressourcement et d'accueil.

### UN LIEU DE FORMATION

Conférence, de 20 à 22h.00 (PAF 5 euros), le 28 avril 2005, par Philippe Goffinet : **être communauté d'Église.**

Ne nous enlisons pas dans un débat purement institutionnel. Réfléchissons sur le sens même de l'Église et son lien essentiel avec la vie, la mort, avec Jésus ressuscité. Contact : 084 36 63 07.



### Avril 2005.

|                       |  |
|-----------------------|--|
| Du D. 03 au Me. 04-05 | Retraite de 30 jours                                   |
| Du V. 08 au D. 10     | Fiancés « Aimer, c'est choisir »                       |
| D. Ma. 12 au J. 21    | « Jésus, celui qui est, qui était et qui vient »       |
| Du V. 15 au D. 17     | Ennéagramme-base                                       |
| L. 18                 | Journée « Oasis »                                      |
| Du V. 22 au D. 24     | Week-end en famille « Jonas »                          |
| Du S. 23 au D. 24     | Jeunes couples (0 à 5 ans de mariage)                  |
| Du S. 23 au D. 24     | Week-end « Oasis »                                     |
| D. 24                 | Agapes   |
| Du J. 28 au D. 01-05  | Au cœur de la Bible et de la vie juive avec Rembrandt. |

### Mai 2005.

|                    |  |
|--------------------|--|
| Du Me. 04 au D. 29 | Blocus   |
| Du V. 06 au D. 08  | « Accueillir l'étranger et vivre avec »                          |
| S. 07              | Un drôle de couple : laïcs-Prêtre !?                             |
| Du Ma. 10 au J. 19 | De jour comme de nuit, la semence germe et grandit               |
| Du V. 20 au D. 22  | Fiancés « Aimer c'est choisir »                                  |
| Du V. 20 au D. 22  | Ma Faiblesse sera ma force                                       |
| L. 23              | Journée « Oasis »  |
| Du V. 27 au D. 29  | Etty-Hillesum  |
| S. 28              | Relation parents-enfants. « En famille, que faire du conflit ? » |

### Juin 2005.

|                     |   |
|---------------------|---|
| Du V. 03 au D. 05   | Atelier d'écriture  |
| Du S. 04 au D. 05   | Week-end « Oasis »  |
| Du S. 04 au D. 05   | Week-end Balaam « Porte ouverte »                         |
| Du V. 10 au D. 12   | Je t'aime un peu, beaucoup. à la folie, ..., plus du tout |
| Du V. 10 au D. 12   | Ennéagramme Plus !  |
| Du V. 10 au J. 16   | « La joie de l'Evangile en paix et silence »              |
| S. 11               | Un Drôle de couple laïcs - Prêtre !?                      |
| Du D. 19 au V. 24   | Retraite pour les prêtres                                 |
| Du Ma. 21 au Me. 29 | Evangile et Zen   |
| Du S. 25 au D. 26   | Halte « Jardin »  |

### Juillet 2005.

|                       |  |
|-----------------------|--|
| Du V. 01 au Me. 06    | Chanter Vacances Prière                        |
| Du V. 01 au J. 07     | Retraite accompagnée individuellement          |
| Du L. 04 au Me. 13    | « S'aventurer ensemble aux sources de la foi » |
| Du J. 07 au Me. 13    | L'Eglise dans tous ses Etats                   |
| Du J. 14 au S. 23     | La foi qui fait comprendre                     |
| Du J. 14 au D. 14/08  | Retraite de 30 jours                           |
| Du D. 24 au S. 30     | Pèlerins à la suite de Jésus                   |
| Du D. 31 au Ma. 09/08 | Vivre d'une lettre d'Amour.                    |



# Documentation.

## Livres.

- **Petit traité de la rencontre et du dialogue**, par Pierre Claverie, Éditions du Cerf, Paris, 2004, 166 p., 17 euros.

Sous ce titre a été éditée une retraite spirituelle prêchée à plusieurs reprises entre 1985 et 1995 par l'évêque d'Oran. Son intérêt est, en fait, de nous donner à connaître un peu des convictions fondamentales qui ont guidé ce témoin de l'Évangile, dans sa pratique quotidienne du dialogue. En tout premier lieu, " *la béatitude zéro* ", ainsi définie : " *Heureux ceux en qui on a cru* " ; parce que Dieu croit en nous, nous pouvons vivre et aborder les autres. Ensuite, un sens profond de la différence qui existe entre ceux qui dialoguent : le Christianisme n'est pas l'Islam. Il y a des formules très fortes à ce sujet. Mais c'est précisément à cause de cela que le dialogue est possible. Car, à ce constat sans concession, s'adjoint immédiatement l'estime de l'autre et l'accueil de ce qu'il est. Un mot qui revient plusieurs fois est celui d'ajustement. S'ajuster à autrui, mais aussi à soi-même. Et tout cela, dans le contexte de la grande pauvreté qui est celle de l'Église du Maghreb, et qui oblige à l'essentiel de l'Évangile.

Cette retraite est une invitation chaleureuse à faire le point sur nos manières d'être avec Dieu et avec les autres, car la rencontre et le dialogue sont pour nous des défis permanents dans nos communautés humaines : vie familiale, vie professionnelle, vie religieuse, vie ecclésiale... Elle se situe dans la continuité de la retraite sur l'Eucharistie publiée en 2003, aux Éditions du Cerf, sous le titre *Donner sa vie*.

- **Pour une éthique sociale universelle. La proposition catholique**, par Roland Minnerath, Éditions du Cerf, Paris, 2004, 176 p., 14 euros.

Membre de l'Académie pontificale des sciences sociales, archevêque de Dijon, professeur d'université, Roland Minnerath a une solide expérience des institutions internationales. Voilà qui lui donne autorité pour présenter, dans ce livre en forme d'aide-mémoire, l'éthique sociale catholique. Une éthique qui revendique sa dimension universelle tout en se voulant en dialogue avec les autres cultures, et même au service de ce dialogue.

Un exposé clair et synthétique, accessible au grand public, qui présente des principes –la personne comme origine et fin de la vie sociale, la recherche du bien commun, la participation, la subsidiarité- et leur application souhaitée dans tous les domaines de la vie sociale : la famille, le travail, les relations internationales...

- **Prier avec son corps à la manière de saint Dominique**, par Catherine Aubin, coll. Épiphanie, Éditions du Cerf, Paris, 2004, 242 p., 22 euros.

Saint Dominique n'a laissé ni traité ni véritable enseignement sur la prière. Mais ses frères ont été les témoins qu'il priait sans cesse, nuit et jour, au couvent ou sur les routes. Ses oraisons étaient très expressives : larmes, exclamations, gestes. Et les premières générations dominicaines ont transmis –par de célèbres petits livrets illustrés- les neuf manières différentes dont il priait, avec tout son corps. Chaque attitude corporelle correspond à une attitude spirituelle et permet à celle-ci de se déployer : les gestes donnent " figure " à ce qui est caché et illustrent les mouvements du cœur. La Bible montre que les différentes parties du corps (cou, dos, genoux, mains, pieds, bouche, oreilles) ont des fonctions spécifiques, dynamiques, et qu'elles symbolisent, dans l'exercice de ces fonctions, les intentions du cœur. Plus tard, les Pères de l'Église enseigneront les significations spirituelles des gestes quotidiens de l'existence du croyant. Saint Dominique se situe dans cette lignée.

Le parcours proposé dans ce livre consiste à suivre saint Dominique non pas pour répéter ses gestes, mais pour s'inspirer de ses dispositions de cœur et entrer dans le chemin de l'intériorité. Les neuf manières de prier se divisent en trois étapes, trois lois de la vie : l'accueil, la rencontre et le don. Elles constituent comme un enfantement à la vie de Dieu en nous. Parcourir ces trois étapes, c'est se laisser transformer et unifier pour devenir de plus en plus à l'image et à la ressemblance de Dieu.

- **L'Herméneutique philosophique de Paul Ricoeur et son importance pour l'exégèse biblique. En débat avec la New Yale Theology School**, par François-Xavier Amherdt, coll. La nuit surveillée, Éditions du Cerf, Paris, 2004, 876 p., 32 euros.

Un important document de la Commission pontificale – *L'interprétation de la Bible en Église*- soulignait en 1994 l'intérêt, pour

l'exégèse biblique, de la philosophie herméneutique de Paul Ricoeur. François-Xavier Amherdt s'est inspiré de ce texte pour son ouvrage. Pour en révéler la pertinence, l'auteur s'emploie à situer avec beaucoup de précision le travail de Paul Ricoeur. Après avoir offert une ample synthèse de son herméneutique philosophique, après l'avoir mise en relation avec son herméneutique biblique, il en évalue la résistance et l'intérêt en la situant en débat, et en entrant lui-même en débat avec elle.

Ce gros volume n'est pas moins que l'édition de deux (des trois) thèses de doctorat soutenues par l'auteur. On ne sera donc pas surpris d'y trouver la technicité propre à ce type de publication. Cette synthèse était nécessaire aux philosophes comme aux théologiens. Elle est magistralement conduite.

• **La République, les Religions, l'Espérance. Entretiens avec Thibaud Collin et Philippe Verdin**, par Nicolas Sarkozy, Éditions du Cerf, Paris, 2004, 176 p., 17 euros.

Avec ce livre, Nicolas Sarkozy affronte l'un des tabous de la société française : la place des religions dans la République. Il aborde sans complexes le défi de l'Islam comme religion en France, la construction des mosquées, le foulard à l'école et dans l'administration, le radicalisme de certains imams, l'élan religieux des jeunes générations, la formation des prêtres, les relations avec le Vatican, l'anticléricisme, le contrôle des sectes, l'enseignement du fait religieux, les violences racistes qui prennent pour prétexte des appartenances religieuses... Sur toutes ces questions, Nicolas Sarkozy s'engage. Il souhaite inventer une laïcité ouverte et apaisée, où chacun, quels que soient sa foi ou ses doutes, puisse vivre son espérance et participer à la construction de la société démocratique. Dans la liberté de la conversation, le lecteur découvre un homme qui parle de la République, de la foi, de ses rencontres avec des figures spirituelles qui l'ont marqué, des convictions qu'il veut transmettre à ses enfants.

La médiatisation de l'auteur -probable futur non encore déclaré candidat à l'investiture suprême- et l'urgence des thèmes abordés font de cet ouvrage une contribution non négligeable à une réflexion sur les valeurs fondatrices de la République et l'avenir de la laïcité française.

• **Henri Vergès. Un chrétien dans la maison de l'Islam**, par Robert Masson, Éditions Parole et Silence, Paris, 2004, 194 p., 17 euros.

Il était l'ami des moines de Tibhirine et un homme profondément

enraciné dans ce peuple algérien dont il percevait les richesses et les promesses ; il s'appelait Henri Vergès. C'était un petit Frère de Marie, un éducateur né qui était venu en Algérie comme on répond à un appel. Il en était à sa vingt-cinquième année de présence, ce qui lui avait valu diverses affectations. À Alger tout d'abord puis sur les hauts plateaux algériens. De nouveau à Alger, Mgr Tessier lui avait demandé de prendre la direction d'une bibliothèque sur les hauteurs de la Casba où il accueillait 1100 jeunes, garçons et filles, qui ne trouvaient pas dans leur appartement surpeuplé des conditions propices à leurs études. C'est là, un jour de mai 1994, au plus fort des fureurs homicides dont souffrait alors l'Algérie, que surgirent les fourriers de la terreur déguisés en policiers. Henri Vergès se savait menacé mais il n'avait pas renoncé. Ce n'était pas un inconscient. C'était un consentant. Un de ces êtres de foi qui voulait faire de sa vie un cinquième Évangile que tous pourraient lire à vie offerte.

Une belle histoire comme seul Dieu peut en écrire. Dans le sang des martyrs pour commencer. Avec Henri Vergès périt une petite sœur de l'Assomption, abattue froidement elle aussi.

- **Un père avait deux fils. Judaïsme et christianisme en dialogue**, par Frédéric Manns, coll. Vivre la Parole, Médiaspaul Éditions, Paris, 2004, 416 p., 32 euros.

Une parabole de Jésus lance un thème célèbre : " Un père avait deux fils... " Des exégètes y ont vu une allusion au mystère du judaïsme et du christianisme, du fils aîné et du fils cadet. Dans ses ouvrages précédents, Frédéric Manns a étudié des textes juifs et chrétiens qui témoignent de la recherche d'identité des deux communautés à leur origine. C'est cette même réflexion qu'il poursuit ici en mettant l'accent sur l'expérience religieuse, et en prenant appui sur le Nouveau Testament, les écrits rabbiniques et quelques textes patristiques. En finale, une enquête approfondit des symboles connus (le trône judéo-chrétien, la tour, le bâton de Moïse, le serpent...).

Au terme de cette étude, l'auteur constate que les écrits chrétiens témoignent de diverses approches de Dieu renvoyant au premier Testament. La pluralité du christianisme des origines ne fait pas de doute : alors que de nombreux chrétiens se tournent, à la suite des hellénistes, vers le monde non juif, certains groupes de croyants au Messie-Jésus ne renoncent pas à leur judaïsme. La recherche menée par l'auteur sur tous ces groupes n'est pas terminée et reste ouverte. Elle voudrait simplement rappeler l'urgence de revenir aux sources de la foi.

## **Revues** - Recensions proposées par J. Lifrange.

### **Démocratie : 2005/2**

---

Catherine MORENVILLE présente le nouveau projet de ville concernant la région bruxelloise, projet du nouveau gouvernement bruxellois intitulé « Contrat pour l'économie et l'emploi ». Elle ajoute une explication sur une réalité insoupçonnée, à savoir « bénévolat et militance en Belgique ». Une page sur le mécanisme des gouvernements bruxellois : le francophone, le flamand et le commun.

Quelle ville n'a pas son problème Riverains - travailleurs. Dans un 2<sup>ème</sup> article, C. Morenvillev évoque une possible conciliation « Tout le monde a quelque chose à y gagner, du travailleur au riverain en passant par l'entrepreneur lui-même ».

Le « Quoique » de Gavroche concernant le temps normal qui aurait dû être accordé au travailleur grâce à l'emploi de la machine. (Voir texte à la page ).

### **Vieillir aujourd'hui**

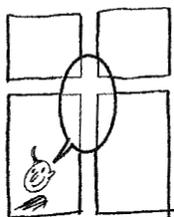
---

Considérer la personne âgée comme « sujet » et non « objet de soins », cela apparaît évident... Et pourtant, il semble encore bien difficile de promouvoir une approche de la personne dans son ensemble, avec son histoire, son passé et son devenir, avec le souci d'y inclure son environnement familial, dépassant une focalisation sur les questions strictement médicales.

Dans son dernier numéro, « Confluences », la revue de l'Institut wallon pour la santé mentale, livre des interviews, des pratiques professionnelles, des regards qui invitent à considérer la personne âgée autrement qu'en passant par la vision réductrice de la pathologie ou par l'observation clinique.

**« Vieillir aujourd'hui » - Confluences - Décembre 2004 - Institut wallon pour la santé mentale - Rue Muzet, 32 - 5000 Namur - Tél : 081 23 50 15. [www.iwsm.be](http://www.iwsm.be)**

*Recension tirée de « En marche - Luxembourg » du 03-02-05.*



## PRIX INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINÉE CHRÉTIENNE FRANCOPHONE

---

Le 27 janvier 2005, en la cathédrale St Pierre d'Angoulême, le prix 2005 de la BD chrétienne a été attribué à : **www.Jésus qui ? (l'enquête historique)**. Editions du Cerf. **Textes et dessins : Brunor.**

Le jury, réuni à Paris le jeudi 6 janvier 2005, a choisi à l'unanimité des sept membres de primer : *www.Jésus qui ? (l'enquête historique)* pour son originalité graphique et le choix de son sujet.

Le scénario est construit comme une passionnante enquête historique sur Jésus Christ, dont les différents personnages, après avoir sérieusement mis en doute son existence, accepte de mener l'enquête pour vérifier leurs informations. Ils se retrouvent au fur et à mesure de la BD, pour échanger leurs découvertes et leurs points de vue.

### Le jury vous en dit plus :

Après *www.Dieu*, Brunor nous propose une nouvelle enquête. Selon le même principe de bande dessinée sans cadre, il aborde une série de questions concernant la réalité historique de Jésus de Nazareth, ainsi que les raisons objectives d'envisager les évangiles comme un témoignage de foi...

Des jeunes et leurs professeurs entrent en dialogue à la cafétéria de leur établissement. Les questions fusent : « y a-t-il eu d'autres messies à l'époque ? », « que penser des contradictions entre les récits des évangiles ? », « que vient faire la femme du haut fonctionnaire Ponce Pilate dans l'évangile de Matthieu ? », « y-a-t-il des raisons de croire à la résurrection ? »...

Le lecteur est invité à participer à la recherche des réponses au fil de cette plongée dans les sources archéologiques et scripturaires, et à la rencontre de Flavius Joseph, Tacite, Suétone et Pline le Jeune.

Un petit livre plein d'informations, pour fortifier les croyants... et les incroyants.

**Contacts avec l'auteur :** BRUNOR (Bruno RABOURDIN) 01 47 55 97 45 / 06 22 95 91 02  
Mail : bruno.r@noos.fr - www.brunor-art.fr.st



## **A l'écoute des jeunes Eglises.**

### **Congo-Kinshasa : les évêques soutiennent le processus de transition.**

La situation au Congo-Kinshasa est extrêmement préoccupante. Les sources les plus sérieuses font état de mille morts par jour, principalement dans l'est du pays. Un calendrier de transition est en place et comporte l'organisation d'élections qui devraient avoir lieu dans les prochains mois. Toutefois, ce processus est menacé par les bénéficiaires du chaos actuel.

L'épiscopat congolais a publié un message très clair dans lequel il soutient fermement le processus de transition. Leur document porte le titre : *« Frères, que devons-nous faire ? (Ac., 2, 17). L'heure des responsabilités a sonné »*. Ils y affirment ne pouvoir *« aucunement tolérer que le processus entamé au prix de tant de sacrifices soit saboté.*

*« Nous sommes heureux de constater, poursuivent-ils, que le peuple s'efforce de rompre avec la culture de résignation pour se prendre en charge avec détermination. En affichant sa désapprobation vis-à-vis de la reprise de la guerre à l'est, notre peuple a brisé le tabou de la peur ».*

Dans ce contexte, les évêques congolais revendiquent l'organisation des élections libres et démocratiques pour mettre fin aux querelles de légitimité qui causent tant de dégâts au pays. Ils exhortent tous les acteurs politiques et les amis du peuple congolais à prendre chacun leurs responsabilités. C'est d'ailleurs un prêtre catholique, l'abbé Apollinaire Malumalu qui assure la responsabilité de la présidence de la Commission Electorale Indépendante.

A la communauté internationale, les évêques congolais demandent trois choses : *« Aider le Congo à réussir sa Transition vers un Etat de droit en lui apportant le soutien politique d'une diplomatie efficace et le réconfort moral de toute assistance dont il aurait besoin ; (.) aider le peuple congolais dans l'exploitation industrielle des ressources naturelles du sol et du sous-sol national, en vue d'un développement intégral et solidaire de son peuple ; accompagner le peuple dans sa quête de démocratie, des libertés fondamentales, de sécurité et de développement, dans le plein respect de ses valeurs culturelles propres ».*

En réponse à cette demande, plusieurs ONG belges (parmi lesquelles *Justice et Paix*) se sont mobilisées pour soutenir le processus électoral.